This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

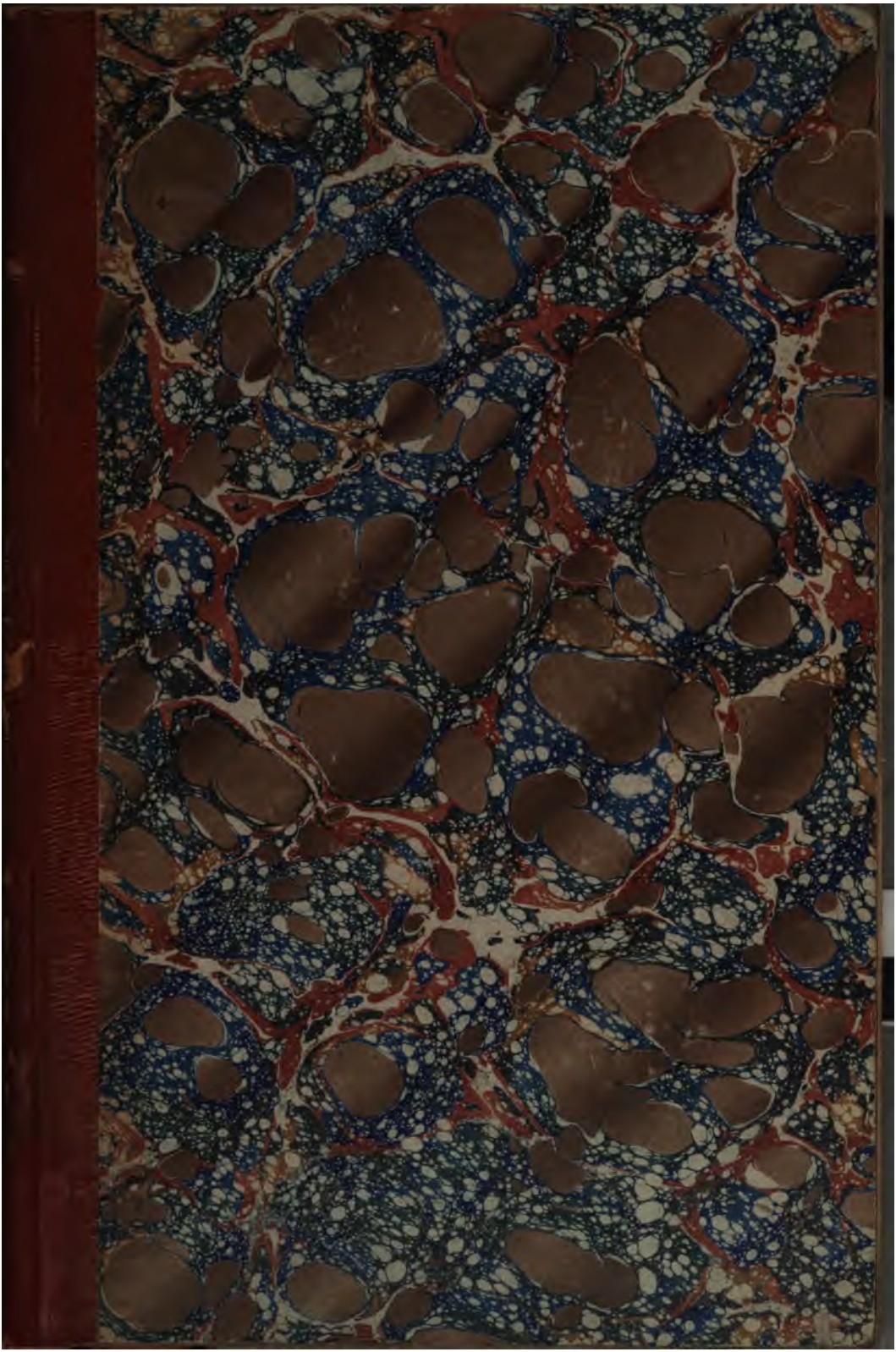

600024490P

QUESTION INDIENNE

LETTRE A LA PRESSE FRANÇAISE

AVEC PIÈCES A CONSULTER.

DES SENTIMENTS

DE

JUSTICE ET D'HUMANITÉ

DE L'ANGLETERRE

DANS LA

QUESTION INDIENNE

> Je vous dirai un jour l'histoire réelle du gouvernement de la Compagnie des Indes et les atrocités auxquelles les indigènes sont soumis.
>
> L'amiral NAPIER.
>
> (*Lettre du* 31 *mai* 1830.)

PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
ET EN DÉPÔT
CHEZ J. TECHENER
Rue de l'Arbre-Sec, 52.

1857

BIBLIOTHECA BODLEIANA

226. d. 33.

établira surabondamment la preuve de nos assertions. Pour qui voudra creuser plus profondément le même sujet, les faits accusateurs de l'Angleterre s'accumuleront en si grand nombre, que leur masse imposante pourra prendre le nom de : Pyramide de l'iniquité anglaise.

La presse a pour mission la plus noble de faire prévaloir en tout temps et partout les droits de l'humanité ; l'Angleterre, si bruyamment philanthrope dans ses relations européennes, doit être rappelée par les réclamations unanimes de la presse aux sentiments de modération qu'elle ne cesse de prêcher aux gouvernements de l'Europe.

Il ne lui suffira plus de dire : aujourd'hui, l'Inde est un repaire de brigands, pour se donner le droit d'extermination ; la presse lui demandera compte, heure par heure, de l'emploi de son épée de justice.

On n'est déjà que trop enclin à se ranger du côté de l'Inde, à comprendre la terrible explo-

sion des VÊPRES INDIENNES, *à donner raison au dernier nabab du Bengale, qui, en 1756, laissait pour instruction à son successeur ces paroles remarquables :*

« Les cœurs des Anglais sont livrés à l'amour » de l'or et du pouvoir, et leurs actions ont » montré à tout l'Orient combien ils font peu » de cas des préceptes qu'ils ont reçus de Dieu. » Leur politique, leur puissance, sont en oppo- » sition avec leur foi. Je vous le répète, ô mon » fils, écrasez les Anglais. Si vous souffrez qu'ils » aient chez vous des comptoirs et des soldats, » la terre sur laquelle vous régnez sera bientôt » la leur. »

DES

SENTIMENTS DE JUSTICE

ET D'HUMANITÉ

DE L'ANGLETERRE

DANS

LA QUESTION INDIENNE

> Je vous dirai un jour l'histoire réelle du gouvernement de la Compagnie des Indes et les atrocités auxquelles les indigènes sont soumis.
>
> L'amiral NAPIER.
>
> (*Lettre du* 31 *mai* 1830.)

I

Depuis qu'il est question dans la presse française de l'insurrection de l'Inde, ni les causes qui ont amené cette insurrection, ni son véritable caractère n'ont été impartialement présentés au public ; les peuples de l'Inde sont sacrifiés à l'intérêt de l'Angleterre, et pour rendre plus odieux les meurtres commis par les insurgés

sur les fonctionnaires et les résidents anglais, la presse anglaise, dont la presse française accepte sans contrôle toutes les énonciations, peint comme des tigres à face humaine ces Indiens *ingrats* qui se révoltent contre leurs maîtres.

Il est d'un grand intérêt, au point de vue de l'humanité, de rectifier ces accusations lancées dans le public avec l'intention de priver les peuples de l'Inde de toute sympathie et de faire accepter sans horreur, par l'Europe, les massacres et les destructions que l'Angleterre prépare pour le jour où elle triomphera des insurgés. Déjà la presse anglaise raconte sans honte les nombreuses immolations qui sont ordonnées par les chefs de ses armées, elle applaudit au refus qu'ils font d'obéir aux proclamations plus humaines de lord Canning, gouverneur général, et ses enthousiasmes sanguinaires reportent l'Europe à trois siècles en arrière.

Nous ne devons pas souffrir les déguisements

historiques et les altérations que nos alliés de l'autre côté de la Manche apportent à la vérité ; c'est lorsque l'Inde est abandonnée à la puissance du glaive que la vérité doit être rétablie et que la loi de la justice doit être hautement invoquée; nous le ferons aussi succinctement que le comportent les bornes d'une lettre et en ne nous appuyant que sur des documents authentiques.

L'Inde n'a pas, à proprement parler, été conquise par l'Angleterre, qui s'y est d'abord introduite sous prétexte de commerce et qui peu à peu, par voie de corruption et en fomentant des guerres entre les différents princes indigènes, a fini par s'approprier la souveraineté de cet immense pays. Il sied donc mal aux Anglais de parler de la mauvaise foi *proverbiale* des Indiens, de leur dissimulation et de leur ingratitude; car les Indiens, à plus juste titre, pourraient leur renvoyer l'accusation.

Laissons parler les faits.

John Spencer adressait au grand mogol, en 1759, au nom des Anglais, une *humble* supplique dans laquelle nous lisons cette phrase :

« *Nous n'avons d'autres projets dans cette partie*
» *du monde que de commercer et non d'envahir et*
» *de gouverner des villes et des pays.* »

Voilà le point de départ de la puissance anglaise dans l'Inde, le premier pas fait par la grande nation commerçante sur la terre du vieil empire mogol ; elle s'annonce comme une compagnie de marchands, et compagnie de marchands elle restera, mais en écrasant sous son talon les empires dont en 1759 elle sollicitait la protection.

En 1759 l'Angleterre adressait une *humble* supplique au grand mogol, en 1857 le parlement anglais refuse de prendre connaissance de la supplique qui lui est adressée par le roi d'Oude, injustement dépossédé, parce que ce monarque

ne fait pas précéder le mot *supplique* de la qualification de *humble*.

Et à propos de l'État d'Oude, il est nécessaire de rapporter les événements par lesquels l'Angleterre a préparé l'édit d'annexion de ce royaume aux possessions de la Compagnie ; pour donner une faible idée de la bonne foi et de la justice qui ont toujours présidé et qui président aux relations des Anglais avec les souverains indigènes.

A la suite des guerres excitées par l'Angleterre, le roi d'Oude consentit à payer la solde des troupes anglaises employées dans ses affaires (1765).

1768. L'Angleterre l'oblige à diminuer sa propre armée.

1773. La garnison d'Oude est formée d'une brigade anglaise que le roi doit payer 210,000 roupies par mois ; la Compagnie des Indes s'en-

gage à ne rien réclamer de plus pour cet objet.

1775. Cependant la Compagnie élève le subside à payer par le roi à 260,000 roupies, c'est-à-dire à 32,503 livres sterling par an.

1786. La Compagnie ajoute de nouvelles clauses à son impôt de subsides qui sont élevés de 3,400,000 roupies à 8,000,000.

1787. Les subsides sont réduits à 5,000,000 de roupies, présentant encore ainsi une large aggravation au traité qui ne portait que 3,400,000 roupies.

1797. Les subsides sont augmentés, malgré la résistance du roi et de son vizir, de 55,000 roupies par mois pour payer deux nouveaux régiments.

1798. Les subsides sont élevés par John Shore

de 555,000 roupies par mois à 760,000; cette somme énorme que le royaume était hors d'état de payer (près de 20 millions), servit de prétexte à lord Wellesley, qui saisit et annexa aux possessions de la Compagnie le Doab, province dont l'impôt rapportait 1,352,347 livres sterling.

Cette saisie fut opérée sous le titre de *remboursement* d'arrérages.

1856. Enfin l'annexion du royaume entier est prononcée par le gouverneur général en ces termes :

« Une étendue de territoire, comprenant en-
» viron 25 milles carrés et une population de
» 5,000,000 d'habitants a passé des mains de
» ses princes indigènes dans celles de la reine
» d'Angleterre, sans la dépense d'une seule
» goutte de sang, presque sans un murmure. La
» manière paisible dont ce grand changement
» s'est accompli et la tranquillité qui depuis a

» régné dans tout le pays, sont des circon-
» stances qui ne peuvent manquer d'exciter le
» plus vif plaisir. Nous sommes donc certains
» qu'aucun sentiment d'attachement pour l'an-
» cien gouvernement d'Oude n'existait dans
» le pays. »

Cette assurance du gouverneur général est réduite à sa juste valeur en 1857; tout le royaume d'Oude est sous les armes, le roi est dans les prisons de la Compagnie, qui ne parle de lui et de ses sujets qu'avec les termes les plus méprisants. Le roi et ses sujets sont des *ingrats et d'abominables traîtres*. Il est question de faire passer le roi devant une commission militaire; les soldats du pays d'Oude faits prisonniers sont sommairement pendus ou attachés à la bouche des canons !

L'histoire impartiale jugera de pareils actes, nos lecteurs apprécieront la moralité des procédés de l'Angleterre.

Nous ne mettons pas en doute qu'il y ait eu dans l'Inde des massacres d'Européens; ce que nous mettons en doute, c'est le nombre des victimes, le genre de leur mort et la part prise à ces forfaits par les chefs indigènes; nous n'acceptons pas sans discussion la lettre écrite au *Times* le 19 septembre dernier par le nommé Shepperd, espion au service des Anglais; son récit fourmille d'invraisemblances; mais prenons-le un moment comme parfaitement exact. Les Anglais n'ont-ils jamais donné aux Indiens l'exemple des atrocités qui viennent de nouveau épouvanter l'humanité?

Rappelons-nous que lord Chatam et Burke n'ont pas craint de qualifier le gouvernement anglais de l'Inde dans les termes suivants :

« L'Inde est couverte de crimes, dont l'odeur
» empeste le ciel et la terre. Il faut diminuer
» les prérogatives de la Compagnie pour fermer
» la porte à cette rapine insatiable et à ces atro-

» cités qui ont souillé le nom anglais et même
» ont déshonoré l'humanité. »

Rappelons-nous qu'en 1774, les Anglais, après avoir pris d'assaut la ville de Tanin, capitale de l'île de Salcette, commirent dans cette expédition des atrocités qui révoltèrent les Marates mêmes dont ils avaient épousé la querelle.

Et que dans la guerre contre le sultan Tippo, les troupes du général Mathews donnèrent l'exemple des insultes aux femmes prisonnières. Demandons aux récits contemporains ce que devinrent les femmes de Tippo, après avoir été abandonnées pendant huit jours à la soldatesque ?

Il sied bien à l'Angleterre de dire par l'organe du *Times :*

« Dans cette insurrection des Indes, que voit-
» on? Partout la trahison d'une part et de l'autre
» la confiance trahie. Sans aucun doute l'his-
» toire de ces événements a dû faire rire à nos

» dépens dans les cercles étrangers. Pourquoi
» avons-nous montré cette confiance ridicule,
» alors que nous n'étions entourés que de traî-
» tres ? Comment se fait-il que ceux-ci aient pu
» même espérer d'un jeu si transparent ? La ré-
» ponse est que dans les Indes, on nous sait des
» hommes sincères, disant la vérité et crédules.
» Les artifices dont on s'est servi sont un appel
» à notre supériorité morale. On pensait que
» nous croyons les hommes sur parole, étant
» nous-mêmes des gens de parole. Voilà le se-
» cret de notre empire dans l'Inde. »

Ce serait le cas de s'écrier, après avoir lu ces quelques lignes :

Qui veut-on tromper ici ?

Ce ne sont pas les Anglais qui savent à quoi s'en tenir sur la *confiance trahie*, sur *les hommes sincères, disant la vérité,* sur les *gens de parole !* M. Layard peut nous édifier à ce sujet :

« Nous avons inauguré notre gouvernement
» par la fraude et par l'injustice, et nous avons
» continué de régner par la fraude et par l'in-
» justice.

» J'ai connu beaucoup d'Indiens, je m'en rap-
» pelle un en particulier, avec lequel j'ai eu de
» longs rapports, un ex-roi de l'Inde, un homme
» d'une grande intelligence et d'une grande hu-
» manité, qui avait été chassé de son trône sans
» raison; ou plutôt la raison, c'était qu'avec son
» intelligence et son humanité, il ne donnait
» aucun prétexte pour l'annexion; en consé-
» quence on le renvoya et on mit à sa place un
» homme d'un caractère tout opposé. Ce que la
» Compagnie voulait arriva bien vite : les meur-
» tres, les vols et les désordres de tout genre se
» multiplièrent jusqu'à la conquête du territoire.

» Avez-vous lu les témoignages donnés pour la
» question de la torture? Vous verrez que des
» gens qui possèdent à peine de quoi se couvrir
» sont soumis par les collecteurs du revenu aux

» plus cruelles tortures, afin d'être obligés de » payer les misérables taxes qu'ils doivent au » gouvernement de l'Inde. On dit qu'il n'y a pas » de cause pour l'insurrection ? Depuis l'origine » notre pouvoir a été une longue série de crimes. »

Ainsi voilà qui est formel, il ne peut plus être question de *confiance trahie*, d'Anglais *sincères* et *disant la vérité*, de gens *fidèles à leur parole*, d'humains et sages administrateurs. M. Layard dit en propres termes que l'insurrection a une raison d'être et il en établit la légitimité en ajoutant que : *depuis son origine le pouvoir exercé par les Anglais, dans l'Inde, a été une longue série de crimes.*

Il demande si *les témoignages donnés pour la question de la torture sont connus ?* Cette question de la torture qui, au mois d'avril 1855, provoqua, sur les plaintes formulées par les Indiens, un rapport au parlement anglais, a besoin de quelques mots d'explication.

Les Anglais ont des sociétés pour la protection

des noirs, des sociétés pour la protection des animaux, mais comme les Indiens ne sont ni des nègres ni des animaux, l'Angleterre les abandonne au bon plaisir de la Compagnie des Indes.

Il a fallu, après cinquante ans de souffrances, que le peuple indien, poussé à bout de patience, portât ses doléances devant le parlement d'Angleterre, non pas pour obtenir le redressement de la tyrannie dont il se plaignait, mais pour qu'elle vînt à la connaissance du monde civilisé. Le comte d'Albermarle présenta lui-même, en 1853, les pétitions des indigènes où se trouvent formulées les plaintes suivantes :

« Les impôts sont plus considérables que du » temps des empereurs musulmans; cependant » ils ne sont pas employés en travaux publics; on » néglige les routes, on ne fait rien pour l'édu- » cation du peuple..... »

« Les travaux entrepris par les princes indi-

» gènes pour l'irrigation sont ruinés faute de
» soins et quoiqu'une taxe soit prélevée pour
» l'irrigation. »

Et lord Ellenborough confirme les plaintes des Indiens par les paroles suivantes :

« La Compagnie n'entretient que les routes
» stratégiques. »

Une fois la justice des réclamations reconnue, vient la question du recouvrement des lourds impôts dont sont accablés les Indiens ; le collecteur traîne à sa suite des bourreaux *tourmenteurs* chargés de soumettre aux tortures dont nous donnerons la liste, l'Indien qui, soit par misère, soit pour toute autre cause, se refuse à payer l'impôt.

La torture, suivant le rapport du 15 avril 1855, a prévalu dans l'Inde, de l'année 1806 à l'année 1852. La Compagnie des Indes, mise en demeure de s'expliquer, répondit qu'elle ignorait les

mesures prises par ses agents !... Pendant quarante-six ans la Compagnie ignore ou plutôt laisse faire ; la Compagnie a des agents qui torturent pour arracher le dernier sou des pauvres paysans, et cet argent arrosé de sang et de larmes ne sert ni au bien-être physique du peuple ni au perfectionnement de son intelligence, il entre dans les caisses de la Compagnie ou dans celles du gouvernement anglais, assure de larges traitements aux employés et de bons dividendes aux actionnaires.

Les Indiens, *ces tigres à face humaine,* comme les nomme *le Times,* se révoltent enfin ; ces *capricieux et violents animaux,* traités avec mépris et pressurés au delà de toute mesure, s'insurgent contre leurs oppresseurs ; ils veulent secouer le joug des Anglais, l'oppression anglaise et se délivrer du mépris anglais ; ils veulent aussi s'opposer au retour de la torture ; ils ont quarante-six ans de tortures à faire expier à l'Angleterre, ils prennent les armes.

Nous avons promis la liste des tortures infligées par les collecteurs de la Compagnie aux indigènes, la voici :

Privation d'eau et de nourriture ;

Privation de sommeil ;

Attacher au cou un collier de matières dégoûtantes ;

Obliger un homme à se tenir debout, en lui faisant porter de grosses pierres sous les bras ;

Frapper les têtes de deux patients l'une contre l'autre ;

Attacher ensemble, dans une position difficile à garder, deux personnes l'une à l'autre, en entrelaçant leurs cheveux ;

Attacher un homme par les cheveux à la queue d'un âne et le faire parader dans les rues ;

Suspendre un homme par les bras liés derrière le dos, le jeter dans un puits ou une rivière, jusqu'à ce qu'il soit à moitié noyé ;

Suspendre un homme par les talons à un arbre ;

Attacher un homme à un arbre et ses jambes à un autre;

Exposer le patient au soleil, avec ordre de ne pas bouger et les cheveux rasés;

Suspendre un homme à un arbre par les poignets et le fouetter pendant qu'il est en l'air;

Attacher un homme à un arbre et l'étouffer à moitié en faisant du feu dessous;

Renfermer un insecte ou reptile dévorant dans une noix de coco percée, qu'on applique à une partie sensible du corps;

Serrer un membre avec un câble pour empêcher la circulation;

Placer la victime dans une fourmilière de fourmis rouges;

Pincer les doigts avec un bambou fendu;

Attacher des chiffons autour des doigts et les mettre au feu.

Certes, jamais l'imagination des bourreaux du moyen âge, ni celle des plus féroces planteurs

de l'Amérique n'a su trouver de plus atroces combinaisons pour torturer des créatures humaines, et si une seule et la moins cruelle de ces tortures avait jamais été mise à exécution par les ordres de l'empereur d'Autriche ou ceux du roi de Naples, l'Angleterre aurait fait entendre de longs cris d'indignation ; les noms de ces deux monarques seraient aujourd'hui attachés au pilori de l'indignation publique.

Mais ces tortures sont infligées, *en plein* XIX*e siècle*, à de malheureux Indiens, mais elles ont pour but le recouvrement des impôts qui doivent assurer les gros traitements des fonctionnaires anglais, des cadets des grandes familles de l'Angleterre, les dividendes des actionnaires de la Compagnie : la philanthropie anglaise ne juge pas nécessaire de s'émouvoir.

Et puis, comme dit naïvement M. de Valbezen (qu'on ne peut accuser de se montrer hostile à l'Angleterre), dans sa récente publication sur l'Inde :

« La nécessité de l'occupation de l'Inde par
» l'Angleterre est une question vitale.
» *Assurer l'avenir des cadets de famille.* Devant
» cette question vitale on ne peut prendre la dé-
» fense des natifs. »

La chambre des lords, à la suite de l'enquête dont nous venons de parler, professant sans aucun doute les opinions dont M. de Valbezen s'est fait l'écho, adopta la motion suivante :

« Par un rapport déposé devant la chambre,
» il est prouvé, à sa conviction entière, que la
» torture a été longtemps en usage dans l'Inde,
» et qu'elle continue à être pratiquée par les
» employés indigènes pour réaliser le revenu
» dans les vingt provinces du gouvernement de
» Madras.
» La chambre s'en rapporte au zèle continu
» du gouvernement anglais et de la Compagnie
» pour extirper cette pratique honteuse pour

» notre caractère et qui est calculée pour nous
» rendre odieux au peuple de l'Inde. »

Ainsi tant de forfaits contre l'humanité perpétrés, le rapport le reconnaît, de l'année 1806 à l'année 1852 par les agents de la Compagnie, ne soulèvent contre leurs instigateurs qu'une stérile et molle réprobation. La chambre s'en rapporte au zèle *continu* de la Compagnie pour extirper cette *pratique honteuse.*

Nous savons ce qu'on peut espérer du zèle *continu* de la Compagnie qui, pendant cinquante ans, surveille si bien ses employés, qu'ils exercent en son nom d'effroyables tortures, que la chambre des lords trouve plus convenable de qualifier de *pratiques honteuses.*

C'est vraiment à ne pas croire que nous soyons en plein XIXe siècle, c'est à se figurer qu'on lit une page de la conquête de l'Amérique par Pizarre !

Puis, lorsque la révolte éclate enfin dans l'Inde, lorsque les Indiens répondent par des atrocités aux atrocités dont ils sont les victimes depuis un siècle, la presse anglaise pousse des cris de fureur.

Un jour, un seul jour l'Angleterre atteinte d'une panique profonde, ordonne une humiliation générale dans ses temples, devant la colère du Seigneur. Ce jour-là elle avoue ses fautes et ses crimes, et elle couvre sa tête de cendres ; le lendemain elle secoue la cendre d'un feint repentir, et plus altérée de vengeance qu'elle ne l'était la veille, elle demande l'extermination non pas seulement des coupables d'assassinats, mais de tous les Indiens qui de *près ou de loin* auront pris part à la révolte.

Rapportons encore ici pour édifier nos lecteurs, la lettre écrite par un officier anglais parti avec son régiment pour aller d'Allahabad à Benares, et insérée dans les colonnes de l'*Evening Star*.

Un magistrat nommé Moore avait été tué à Chinsurah par les indigènes.

« J'ai été dégoûté dans cette campagne. D'un » bout à l'autre c'est une suite de barbaries et de » meurtres. D'abord je crois que la mort du ma- » gistrat a été amenée par ses excès et sa » cruauté. On m'a appris qu'il s'était particuliè- » rement distingué en arrêtant les suspects et » en brûlant les villages voisins. On l'avait averti » qu'il poussait les choses trop loin et que, s'il » continuait, les indigènes finiraient par se dé- » fendre.

» En réalité les Européens, ou au moins un » grand nombre, semblent oublier toute notion » d'humanité envers leurs « *fellows subjects* » à » peau brune.

» Rien n'est plus commun que d'entendre » exprimer ce vœu que tous les indigènes soient » pendus. Les indigènes sont arrêtés pour avoir » des armes ou sous le plus léger soupçon. Quoi-

» que généralement on leur accorde *la faveur*
» d'un conseil de guerre, on considère comme
» une plaisanterie la pendaison d'un Indien. Un
» prisonnier a bien peu de chances pour s'en
» tirer. *J'ai entendu un officier se vanter de la ma-*
» *nière dont il coupait la parole aux pauvres diables*
» *essayant de se défendre.* LA RÈGLE QUE PROPOSENT
» DE SUIVRE LA PLUPART DES EUROPÉENS EST DE COM-
» MENCER PAR PENDRE ET DE JUGER ENSUITE. Dans
» l'expédition dont je faisais partie, et la même
» chose se passe partout, le personnage qui jouait
» le rôle de magistrat s'est conduit d'une ma-
» nière indigne d'un homme bien élevé. Quand
» les paysans étaient amenés devant lui pour être
» interrogés, il commençait la conversation en
» marchant sur les pauvres diables avec ses gros-
» ses bottes à l'écuyère. Il les frappait au visage
» avec le pommeau de sa cravache; puis, quand
» cela ne suffisait pas, il les faisait attacher à un
» arbre et fouetter jusqu'à ce qu'ils lui donnas-
» sent les renseignements dont il avait besoin. »

Cette lettre peut se passer de commentaire et nous la livrons aux réflexions de ceux-là même qui sont favorables aux Anglais dans cette insurrection, mais qui ont le cœur assez honnête pour examiner avant de juger, pour vouloir des preuves avant de condamner.

Suivant les journaux anglais, l'Inde est peuplée de bandits féroces et pillards, dont la religion autorise le meurtre de l'Européen.

Nous pourrions demander aux Anglais pourquoi lorsqu'ils se montrent animés d'une si vertueuse indignation contre les Indiens qui prêchent la révolte et la destruction des oppresseurs de leur pays, ils encouragent et fomentent partout en Europe le réveil de ce qu'ils nomment les nationalités, c'est-à-dire l'annulation des traités auxquels leur gouvernement a pris part lors du remaniement de l'Europe en 1815 ; pourquoi ils trouvent fort naturel que les Italiens et les Hongrois s'insurgent contre l'Autriche, la Pologne contre la Russie, tandis qu'ils ne peu-

vent admettre à Malte, aux Iles Ioniennes, à Gibraltar et dans l'Inde *le réveil des nationalités.*

Nous pourrions demander aux Anglais pourquoi eux, si indignés contre les massacreurs indiens, ils gardent à Londres les préparateurs, les promoteurs d'assassinats politiques, les complices mêmes convaincus et condamnés de ces assassinats; ainsi que tout l'état-major de ces socialistes qui prêchent du fond de leur retraite et sous l'abri de la protection anglaise, l'extermination des classes supérieures de la société par les classes inférieures?

Mais cela nous entraînerait trop loin, il nous suffit d'indiquer ces questions pour les faire résoudre aussitôt; nous n'insisterons donc pas.

II

Comme preuves à l'appui du reproche de barbarie, de férocité, de *tigrerie*, jeté aux Indiens par l'Angleterre, nous placerons ici deux pièces dont le rapprochement servira à notre instruction.

La première est empruntée au livre de M. de Valbezen qui, nous l'avons déjà dit, se montre aussi favorable à l'Angleterre et aux intérêts anglais que le lui permet l'honorabilité de sa conscience et de son caractère :

« N'est-ce pas un fait de tous les jours qu'une » jeune fille, fraîchement arrivée d'Europe, ac- » complisse, pour rejoindre sa famille; les voya- » ges les plus lointains, seule, sans appui, inca- » pable de dire un seul mot des langues du pays? » Une, deux et trois fois par jour dans un voyage » qui dure souvent des mois, elle voit se renou- » veler la douzaine de sauvages qui portent sur » leurs épaules son palanquin et son bagage, et » il est cependant sans exemple qu'une femme » blanche ait été insultée d'un mot, d'un geste. »

Les *sauvages* se conduisent ainsi; voyons comment agissent les *civilisés* de la noble Angleterre dans des circonstances semblables.

Nous lisons dans le *Morning-Chronicle* des premiers jours d'octobre 1857 :

« Il devient indispensable que les femmes » soient protégées sur les navires émigrants, la » morale et la civilisation l'exigent.

» Il y a des maisons qui passent pour recom-
» mandables et dont les navires ne sont que les
» repaires du vice le plus brutal et le plus éhonté.

» Un médecin qui raconte ces faits a été plus
» d'une fois exposé à des brutalités, pour avoir
» cherché à intervenir en faveur des faibles
» contre les forts.

» Heureux, ce médecin, si les faits qu'il livre
» à la publicité ont pour résultat d'arracher à la
» perdition et au malheur des jeunes filles qui
» partent pour l'émigration sans se douter des
» traitements et des abominations qui les atten-
» dent sur les navires émigrants, où elles sont
» livrées sans protection à la bestialité la plus
» licencieuse. »

III

Si les Anglais se sont montrés dans leurs relations avec les Indiens aussi féroces que les Indiens eux-mêmes; si nous trouvons jusqu'à l'époque actuelle autant de barbarie dans leurs actes lorsque leur intérêt est vivement lésé, lorsque leur amour-propre national est froissé, que dans les actes des Indiens surexcités par la tyrannie la plus humiliante qu'un peuple puisse faire supporter à un autre peuple; nous ne comprendrons jamais que l'Inde soit mise hors la

loi de l'humanité, hors la loi de la justice, hors la loi de la civilisation.

L'Angleterre ne pouvait faire excuser la confiscation d'un empire de 140,000,000 d'habitants, la destruction de tant de royaumes et de tant de royautés, l'esclavage d'une si notable portion de la race humaine, qu'en donnant à l'Inde pour tout ce qu'elle lui prenait, les bienfaits de la civilisation, la lumière morale d'une religion charitable et dégagée de grossières superstitions. Elle devait faire devancer ses missionnaires chrétiens par l'exercice des vertus qu'ils avaient mission de prêcher; il fallait, en peu de mots, que l'Indien apprît à aimer et à estimer le chrétien, à croire à sa générosité et à sa bonne foi, à sa charité et à sa conscience, avant d'entendre la parole de ses prêtres.

Il n'en a point été ainsi; le chrétien s'est révélé aux Indiens barbare, rapace, sans bonne foi, cruel dans son pouvoir, plein de mépris et de dédain ; le chrétien a refusé de reconnaître

un frère dans l'Indien, il l'a traité comme une créature inférieure, puis il lui a dit : Écoutez la parole de mes missionnaires, croyez à la religion qu'ils vous apportent, elle est la seule vraie ; la vôtre est grossière et menteuse.

Les missionnaires sont venus, ils ont dit : Tous les hommes sont frères, et les Indiens ont répondu : Les missionnaires ne nous font pas entendre des paroles de vérité, car les chrétiens ne nous traitent pas en frères.

Les missionnaires ont dit :

La loi du Christ est une loi d'amour et de charité. Et les Indiens ont répondu :

Les missionnaires sont des menteurs, car les chrétiens ne nous ont apporté ni l'amour ni la charité.

Les missionnaires ont dit :

Le Christ ne reconnaît point pour siens ceux qui ne marchent point dans la voie de la justice, ceux qui dérobent le bien d'autrui, ceux qui se parjurent par de faux serments. Le Christ n'ou-

vrira point le royaume de son père à ceux qui ne suivront point ses enseignements, à ceux qui mépriseront sa parole; il repoussera dans l'abîme de Satan les pasteurs de peuples qui n'auront point écouté les cris des opprimés, qui auront laissé sans nourriture ceux qui avaient faim et sans eau ceux qui avaient soif.

Et les Indiens ont répondu : les Anglais ne sont pas les fils du Dieu que prêchent leurs missionnaires, car ils nous oppriment, ils ne suivent pas les voies de la justice, ils dérobent le bien d'autrui, ils se parjurent par de faux serments, ils laissent sans nourriture ceux qui ont faim et sans eau ceux qui ont soif.

La religion de leur Christ est mauvaise puisqu'elle produit de tels hommes.

Et les Indiens couvèrent en silence une haine profonde et implacable pour leurs oppresseurs.

Aujourd'hui l'Angleterre accuse les Indiens d'être sans bonne foi, elle les nomme traîtres et

les condamne à l'extermination, parce que, dit-elle, on ne peut se fier à leur parole.

L'Angleterre a-t-elle le droit de se plaindre?

L'Angleterre leur a-t-elle donné l'exemple de la bonne foi?

Ouvrons l'histoire d'un homme considéré en Angleterre comme un des héros de la guerre des Indes, Robert, lord Clive, baron Plassey, et relisons les conclusions de l'enquête ordonnée sur sa conduite dans l'Inde, par le parlement en 1771 et 1772.

« Robert, lord Clive, baron Plassey en Ir-
» lande, dans le temps de la déposition de Su-
» rajah Dowlah, nabab du Bengale, et de l'éta-
» blissement de Meer-Jaffier, s'est approprié
» par l'influence des pouvoirs dont il était re-
» vêtu, *deux lacs et huit mille roupies* (520,000 fr.);
» comme membre du comité de Calcutta, *deux*
» *lacs de roupies* (500,000 fr.); comme comman-
» dant en chef, *seize lacs de roupies* (4,000,000 f.)

» ou plus sous le titre de donations particulières ;
» ce qui fait en tout *vingt lacs et huit mille*
» *roupies* (5,020,000 fr.) ou 234,000 livres
» sterling. »

Le parlement reconnaît lord Clive pour un spoliateur de la fortune publique et particulière, il a sous les yeux la preuve des actes criminels au moyen desquels il a accompli ces spoliations. Le général Burgoyne, en qualité de président du comité d'enquête, lui révèle les honteuses pratiques mises en jeu pour obtenir la déposition de Surajah Dowlah, le faux traité avec Omirchund, marchand indien, confident de ce nabab.

Lord Clive lui-même, avec un cynisme sans précédent, raconte au parlement comment il a fomenté la trahison autour d'un allié, le nabab du Bengale, pour s'approprier la totalité de ses trésors et comment il a conspiré sa perte. Puis il raconte aussi l'histoire du faux traité destiné

à tromper un tiers qui réclamait malencontreusement une part dans cette proie.

Laissons-le parler :

« Nous avions traité avec Meer-Jaffier ; l'armée » qu'il commandait au nom de Surajah Dowlah, » devait à un moment donné se tourner contre » celui-ci, le détrôner et proclamer Meer-Jaffier » à sa place. Il n'y avait plus qu'à fixer le jour » et l'heure de cette révolution, lorsque M. Watts, » notre agent à la cour du nabab, nous informa » qu'un Hindou, d'un rang élevé, nommé Omir-» chund, ayant eu connaissance du complot, » menaçait de le révéler à Surajah Dowlah et de » faire mettre à mort M. Watts, à moins que nous » n'achetassions son silence par un écrit qui lui » garantirait trois pour cent sur tous les trésors » de son maître et une somme de trente lacs de » roupies en argent. Vu l'urgence de la situation » le comité des directeurs pensa qu'il était per-» mis d'opposer la ruse aux prétentions d'un

» pareil scélérat, et approuva un projet d'écrit
» fictif que je lui présentai, et que nous fîmes
» revêtir de la signature d'un de nos employés su-
» balternes. »

Lord Clive achète la trahison d'une armée ; lord Clive par un traité faux, trompe l'un des traîtres et ne paye pas même le prix de la trahison.

Clovis en donnant pour récompense des bracelets de cuivre aux leudes de Ragnachaire qui sur ses promesses avaient tué leur maître, ne fit certes pas mieux.

La bataille eut lieu entre l'armée bengalaise et l'armée anglaise, Meer Jaffier se rangea, avec la moitié des troupes du malheureux Surajah Dowlah, du côté des Anglais dès le commencement de l'affaire; l'autre moitié, également travaillée par la trahison, prit la fuite après un simulacre de résistance; enfin les Anglais eurent 45 morts ou blessés.

Cette honorable victoire est fameuse dans l'histoire de la *conquête* des Indes, l'Angleterre l'a inscrite dans ses fastes, elle se nomme la bataille de Plassaye; lord Clive en prit plus tard le nom avec le titre de baron.

Cependant le parlement ne pouvait se refuser à l'évidence, il reconnut la culpabilité de lord Clive; mais sur la motion de l'orateur Woderburne, il déclara que dans le même temps lord Clive avait rendu de grands services à son pays, et l'affaire en resta là, aucune pénalité ne fut prononcée!

A la même époque, le parlement écoutait et approuvait la théorie suivante:

« Une nation ne saurait perdre son honneur,
» parce que absolument parlant elle n'en a point.
» Le préjugé que l'on appelle de ce nom, ne
» regarde que les particuliers. Le peuple que
» nous représentons ici, ne connaît d'autre hon-
» neur que celui de ses intérêts. »

Comprenez-vous, maintenant, le droit que s'arroge l'Angleterre de traiter les Indiens de race parjure et sans foi?

L'Angleterre avait un résident auprès de Surajah Dowlah, ce résident prodiguait au nabab les protestations d'amitié au nom de la Compagnie des Indes, et toujours au nom de la Compagnie des Indes il achetait la trahison du général de Surajah Dowlah, et lord Clive retrouvait les bracelets de cuivre du barbare Clovis, pour solder la trahison d'Omirchund.

L'Angleterre peut-elle aujourd'hui s'étonner de la dissimulation de Nana-Saïb et de ce qu'elle nomme la mauvaise foi des Indiens?

IV

Nous n'écrivons pas l'histoire de l'Inde, nous plaidons les circonstances atténuantes qui peuvent être invoquées en faveur des Indiens, accusés par les Anglais du crime de rébellion, mis à la barre de l'humanité pour les massacres dont ils viennent de se rendre coupables. Nous ne cherchons pas à excuser des meurtres abominables, mais nous établissons avec des pièces que personne ne peut récuser que l'Angleterre, moins que tout autre peuple, a le droit de

se montrer impitoyable, car elle a été aussi barbare envers les Indiens, que les Indiens sont aujourd'hui barbares envers elle, car elle s'est chargée d'un peuple nombreux et elle n'a rien fait pour sa moralité, pour son instruction, pour son bien-être.

« Du temps des Mogols, dit sir Thomas Monro
» (ancien gouverneur général des Indes), il y avait
» dans chaque village un maître d'école, ensei-
» gnant l'écriture, la lecture et l'arithmétique. »

Non-seulement les maîtres d'école ont disparu, mais sir Th. Monro ajoute :

« L'extension du savoir dans l'Inde est tout
» à fait incompatible avec l'existence de la domi-
» nation anglaise. »

Et croyez-vous que M. Mial, candidat pour Rochester, fut dans le vrai lorsqu'il s'écriait :

« Il faut que le peuple anglais prenne la ré-
» solution d'être juste pour le peuple de l'Inde. »

Si vous tenez à savoir ce que peut être la justice dans l'Inde, relisez attentivement la pétition adressée au parlement par les indigènes.

« Les juges nommés dans l'Inde ignorent la
» langue du pays et négligent d'étudier la juris-
» prudence. »

Mais qu'est-ce qu'un Indien? c'est si peu de chose! il est placé tellement en dehors du droit commun! Les indigènes porteurs des bons de la Compagnie ne peuvent même prendre part aux votes de la cour des propriétaires.

Privilége que les étrangers et même les femmes possèdent.

Qui se préoccupe de la vie des Indiens? qui, en Angleterre (à quelques honorables exceptions près), croit devoir compter la vie des Indiens

pour quelque chose? Dans la révolte actuelle, ordre est donné d'exterminer non-seulement les coupables d'assassinats, mais de ne faire aucun quartier à tout cipaye insurgé et de poursuivre ceux qui de *près* ou de *loin* auront pris une part quelconque à l'insurrection. La vengeance retombera même sur la famille des chefs.

L'Angleterre veut surtout punir l'Inde de la peur dont elle vient de tressaillir.

L'Inde paye chaque année à la domination anglaise un tribut de 750 millions, et l'Inde n'a ni canaux ni routes, et les Indiens sont exclus de tous les emplois largement rétribués, de tous ceux qui donnent part au gouvernement de leur pays. La condition du paysan indien est la plus misérable que l'imagination puisse concevoir; pressuré par les impôts, travaillant un sol appauvri par le manque d'irrigation, il s'abrutit dans une misère profonde, dont parfois une épouvantable famine vient le délivrer en lui apportant la mort pour suprême refuge.

« Quand les Anglais eurent enraciné leur pou-
» voir dans le pays, ils s'attribuèrent le mono-
» pole de toutes les denrées de première néces-
» sité. C'était encore une source de profit. Les
» productions ne purent plus se vendre qu'à la
» Compagnie; les indigènes eux-mêmes ne
» purent plus rien acheter que des vendeurs dé-
» signés à cet effet par elle. Un système de ter-
» reur fut organisé pour défendre cette tyrannie
» contre une légitime contrebande; des exemples
» redoutables furent faits dans ce but. A mesure
» que les agents de la Compagnie, gorgés de
» butin, quittaient le théâtre de leurs rapines,
» d'autres accouraient d'Angleterre pour les rem-
» placer. Le découragement s'infiltra dans la
» population hindoue; toute émulation y cessa,
» toute industrie y languit. Cette oppression
» calculée, jointe à la guerre qui continuait
» avec des phases variées contre les Français et
» les princes du Dekkan, amena la disette, et ce
» fut pour le monopole une nouvelle et abomi-

» nable source de bénéfices. Une famine horrible
» en fut la suite et ravagea le Bengale, cette terre
» féconde entre toutes. Pendant de longs mois,
» chaque soir amenait aux abords des magasins
» anglais, où étaient entassées toutes les subsis-
» tances accaparées, une foule d'hommes, de
» femmes et d'enfants affamés qui venaient im-
» plorer des aliments. Le lendemain, la terre
» était jonchée de cadavres. Les vivants ne pre-
» naient même plus la peine d'enterrer les
» morts. » (Parker, *East India Company.*)

A la fin les souffrances de l'Inde devinrent si horribles, que le parlement fit une enquête et crut satisfaire à l'humanité outragée en appliquant *un blâme* à la Compagnie et à ses agents.

Williams Meredith ne se contenta pas d'un simple blâme, il fit tomber sa parole comme un fer rouge sur le front des coupables et il les marqua d'une flétrissure que l'humanité a consacrée.

« L'histoire ne nous présente rien qui res-
» semble à ce que nous voyons dans l'Inde, où
» le gouvernement actuel, réalisant l'union du
» souverain et du marchand, n'a qu'un principe,
» l'avarice mercantile, et qu'un moyen, la force.
» On ne peut comparer la tyrannie des Anglais
» au Bengale à aucune autre. Jusqu'à ce jour
» c'était sur les grands, sur les têtes superbes
» que la verge de la tyrannie s'était appesantie.
» Ceux là provoquaient les soupçons ou exci-
» taient la cupidité du tyran. La masse du peuple
» était laissée en paix; l'humble artisan, le
» pauvre laboureur étaient trop bas placés pour
» éprouver les coups de l'oppression. Mais au
» Bengale l'oppression pèse également sur le
» riche et sur le pauvre. Les possesseurs de terres
» ou de capitaux sont également dépouillés. Si
» l'artisan a un métier, on le lui brise; s'il a du
» grain, on le lui enlève; si on le soupçonne
» d'avoir quelque part un trésor caché, on le
» soumet à la torture pour le lui faire révéler.

» Les paroles manquent pour peindre convena-
» blement l'espèce de tyrannie exercée au Ben-
» gale... L'enquête à laquelle nous nous sommes
» livrés n'a point dissipé toutes les ténèbres. Selon
» l'expression de Milton, c'est une lumière pâle
» qui n'a fait que rendre les ténèbres visibles et
» découvrir à l'œil épouvanté un abîme de dou-
» leurs. »

Puis, Williams Meredith montra comme une dernière et terrible accusation s'élevant contre la Compagnie des Indes, les cadavres de trois millions d'Hindous morts de faim !

Ceci se passait en 1772.

L'*Ami de l'Inde* du 14 avril 1853, insérait dans ses colonnes les phrases suivantes :

« Le ministre a parlé de la question des irri-
» gations : il tenait à la main un extrait du rap-
» port de la Commission qui a fait une enquête à
» ce sujet; or ce rapport dit :

« La perte du revenu, produite par la famine » de 1832-1833, occasionnée par la sécheresse, » est évaluée à vingt-cinq millions de francs. » La perte de propriété a été bien plus considé- » rable, au moins deux cent mille têtes de bé- » tail ; dans le Gunntor seulement, outre la ruine » de soixante-dix mille maisons, *il est mort de » deux à trois cent mille personnes.* »

Êtes-vous persuadés que les cartouches enduites de graisse de porc, sont la seule cause de la révolte des Indiens ?... Et vous, Anglais impartiaux, pensez-vous que les Lombards que vous excitez à secouer le joug de l'Autriche, et les Napolitains que vous ne blâmeriez pas de détrôner leur roi, ont jamais eu à souffrir ce que vous avez fait et ce que vous faites souffrir aux Indiens ?...

V

Nous le répétons une fois encore, nous ne faisons ni une histoire de l'Inde, ni une histoire des souffrances de l'Inde; nous plaidons pour les Indiens les circonstances atténuantes, nous disons avec M. Layard :

« Je ne veux pas de massacre aveugle; sans » aucun doute, ce qui arrive dans l'Inde est hor- » rible, mais nos mains sont-elles pures?

» Nous avons inauguré notre gouvernement

» par la fraude et par l'injustice, et nous avons
» continué de régner par la fraude et par l'in-
» justice. »

Nous ne prêchons pas aux Indiens la révolte contre l'Angleterre, nous n'établissons pas de comités pour encourager le soulèvement de l'Inde contre la nation britannique, quoique l'Angleterre nous ait donné vingt fois l'exemple par ses comités en faveur de la Pologne, de l'Italie et de la Hongrie. Non, nous ne crions à aucun peuple de prendre les armes et de briser le joug qui l'opprime, nous parlons au nom de l'humanité et de la civilisation.

Par un esprit de mesquine jalousie, nous ne nous réjouissons pas des maux qui frappent l'Angleterre, mais nous ne voulons pas qu'elle ait le droit de prêcher aux autres peuples des principes qu'elle n'applique pas chez elle.

Nous ne voulons pas qu'elle se fasse une vertu de l'abolition de la traite, proclamée par elle

alors que l'Amérique conquérait son indépendance et qu'elle tienne dans le plus rude et le plus abject esclavage 140,000,000 de créatures humaines, qu'elle s'arroge le droit de disposer de leur existence comme elle n'oserait pas le faire d'existences d'animaux.

Nous ne voulons pas que la philanthrope Angleterre se targue plus longtemps de ce titre usurpé, et c'est pourquoi nous avons soulevé un coin du voile qui dérobe à l'Europe la vue de l'Inde.

Nous n'avons pas recherché si l'Angleterre se laissait guider par l'intérêt général du monde civilisé en coalisant l'Europe contre les idées ambitieuses de la Russie et les idées conquérantes de la Perse; nous ne lui avons pas demandé compte de l'appui, moral tout au moins, qu'elle prête au Caucase; nous n'avons pas la prétention d'aborder les grandes questions politiques: l'Europe sera quelque jour amenée sur ce terrain par la puissance des faits.

Nous ne sommes que les avocats de l'humanité, nous ne nous adressons pas aux passions, nous cherchons la vérité si étrangement altérée par la presse anglaise ; nous ne voulons pas rétrograder vers ces temps barbares où l'extermination d'un peuple était conçue et accomplie comme un moyen, mais nous voulons la transformation de la barbarie par la civilisation ; nous plaidons les droits de l'humanité.

Nous n'admettons pas que d'une nation européenne, maîtresse d'un vaste continent, il puisse être dit ce que M. de Valbezen dit de l'Angleterre :

« La domination anglaise jusqu'à ces der-
» nières années laisse derrière elle bien peu
» d'empreintes sur le sol. »

Nous nous adressons, en dernière analyse, aux hommes honorables de l'Angleterre elle-même, et nous leur demandons, non pas de re-

connaître la légalité de l'insurrection des Indes, qu'ils prévoyaient depuis longtemps, par la connaissance même qu'ils avaient des iniquités d'une domination oppressive, mais nous leur demandons s'ils sont d'avis :

Qu'un peuple civilisé puisse réprimer la barbarie par la barbarie, qu'une nation chrétienne qui s'est humiliée publiquement devant Dieu sous le châtiment de ses crimes puisse quitter le pied des autels pour pousser le cri de vengeance sanguinaire des Hurons ?

PIÈCES A CONSULTER

OPINION DE L'AMIRAL NAPIER

Sur la condition du cultivateur hindou et sur le gouvernement de la Compagnie des Indes.

Le 30 mai 1850, l'amiral Napier écrivait ce qui suit à un employé supérieur de la Compagnie : « ... Non ! non ! je ne vous concéderai pas » que nous sommes forts, justes, ou régulièrement constitués, ou que nous ne prenons au » peuple que ce que la loi nous autorise à lui » prendre, ou que nous payons tous les mois. » Nous nous payons nous-mêmes, oui, mais non » pas les autres. Voici un fait : les coolies con- » voqués pour porter les bagages du gouverneur

» lorsqu'il se met en voyage, sont réunis par
» force à Simla, à de grandes distances, et on
» leur paye deux pence par jour, en les trai-
» tant avec une extrême cruauté. Or j'apprends
» que, par la négligence des employés, ou peut-
» être même par leurs détournements, 8,000 à
» 10,000 de ces coolies employés pour transpor-
» ter lord X.... par les plaines quand il a quitté
» l'Inde, n'ont pas même obtenu cette misé-
» rable paye depuis trois ans. Vous vivez dans un
» cercle enchanté à Calcutta; vous ne connaissez
» le gouvernement indien qu'en théorie, abso-
» lument comme si vous étiez le gouverneur
» général. *Les atrocités qui se commettent ici* SONT
» IMPOSSIBLES A DÉCRIRE!! Vous ne pouvez
» pas savoir cela dans votre bibliothèque de
» Calcutta; mais moi qui traverse tous les dis-
» tricts du pays, tantôt à pied, tantôt à cheval,
» *j'ai vu depuis des années* DES CHOSES IN-
» DIGNES. J'ai placé Scinde sur un bon pied;
» mais, quand j'ai quitté le pays, le gouverne-

» ment de Bombay *y a introduit toute espèce d'ini-*
» *quités*, en dépit du commissaire civil, l'excel-
» lent M. Pringle, qui m'a succédé. Où j'avais
» laissé le contentement, on a mis le mécontente-
» ment; et on a été obligé, pour le faire dispa-
» raître, d'employer la force militaire. Je ne puis
» donc m'associer aux louanges que vous décer-
» nez au gouvernement indien; bien au con-
» traire.

» Il n'est pas un régiment dont la marche
» ne soit *une série d'horribles oppressions*, et cela
» non par le fait de l'indiscipline des soldats,
» mais *par le fait* DU SYSTÈME DU GOUVERNE-
» MENT. Si vous saviez ce que c'est que ce gou-
» vernement dont vous faites un éloge si incon-
» sidéré, sans le connaître, et parce que vous ne
» le connaissez pas! Je vous dirai un jour l'his-
» toire *réelle* de ce gouvernement et des *atrocités*
» auxquelles les indigènes sont soumis...

» Nous arrachons de force l'Hindou à la char-
» rue, lui et ses bœufs, et nous l'obligeons à faire

» des marches de plusieurs milliers de milles
» pour transporter les bagages des régiments. *Il*
» *perd sa récolte, ses terres restent en friche, sa fa-*
» *mille périt; ses bœufs, surmenés par nos soldats,*
» *tombent en route; et il ne reçoit pas une obole pour*
» *cela!* Son chariot brisé est abandonné sur la
» route, et on lui en fait traîner un autre dont le
» maître a pris la fuite de désespoir! Et, *après six*
» *ou huit mois,* — j'en sais pour qui ce supplice a
» duré des années, — on le renvoie ruiné à sa de-
» meure où il vivait si heureux et si tranquille
» avant notre passage. Il peut y retrouver sa
» femme et ses enfants en vie; mais, *si la femme*
» *est jolie,* il apprendra que *le magistrat européen*
» L'A PRISE POUR LUI!!!

» J'ai appris que ces magistrats n'ont guère de
» scrupules en ce qui regarde les femmes des
» indigènes. La seule chose qu'on puisse dire en
» leur faveur, c'est qu'ils n'emploient pas la vio-
» lence ouverte, comme le font des indigènes. »

OPINION DE M. BRIGHT

Sur la condition des paysans du Bengale et sur l'administration de la Compagnie des Indes.

M. Bright disait au parlement, en 1855, lors du dernier renouvellement de la charte de la Compagnie des Indes.

« Personne n'a jamais essayé de contredire » ce fait que la condition du paysan du Bengale » est presque aussi misérable et dégradée qu'il » est possible de le concevoir. Ces malheureux » vivent dans de misérables huttes, à peine bon- » nes pour faire des niches à chien ; ils sont cou- » verts de haillons dégoûtants, et trop souvent

» ils ne peuvent se procurer plus d'un repas par
» jour pour eux et pour leur famille. Le paysan
» du Bengale ne connaît rien de ce qui peut
» rendre la vie confortable. Nous parlons sans
» exagération en affirmant que, si on connaissait
» la condition réelle de ceux qui produisent les
» récoltes sur lesquelles nous prélevons 75 ou
» 100,000,000 par an, *on reculerait d'horreur et*
» *d'épouvante.*

» Lorsqu'un pays possède un sol très-fertile,
» capable de donner toute espèce de produits, et
» que néanmoins le peuple est réduit à un état
» extrême de souffrances et de misères, il se
» trouve quelque erreur fondamentale dans le
» gouvernement ; nous avons vaincu le peuple de
» l'Inde, par conséquent un des sujets les plus
» importants qui puisse occuper l'attention de la
» chambre, c'est la manière de gouverner.

» D'après le rapport du comité sur le coton de
» l'Inde, il paraît que presque chaque témoin
» (et les témoins étaient presque tous des agents

» de la Compagnie) a insisté sur la profonde mi-
» sère dans laquelle sont plongés les gens qui
» cultivent le sol. Ils sont dans un tel état de
» dénûment, qu'ils sont obligés d'emprunter de
» l'argent à 40 ou 50 p. 100 pour acheter les
» grains dont ils ont besoin. S'il était nécessaire,
» je pourrais produire une masse de témoigna-
» ges pour montrer la misérable condition des
» cultivateurs, et pour établir que, dans beau-
» coup de cas, ils sont obligés de vendre leurs
» ornements personnels. Ceux qui ont peint leur
» condition en ont tracé des tableaux affreux.
» Ils ont représenté les collecteurs comme des
» harpies dévorant tout ce qu'elles trouvent.
» Quant à la consommation du sel, en lisant le
» numéro du 14 avril 1853 de *l'Ami de l'Inde*, il
» paraît qu'elle décroît. Dans une période de
» trois ans le décroissement a été de 1,200 tonnes,
» Le sel est un de ces articles dont le peuple con-
» somme autant qu'il peut, et la diminution dans
» la consommation me paraît être une preuve

» sans réplique de l'accroissement de la mi-
» sère.

» La Compagnie ne sait pas entretenir les rou-
» tes. Voici ce que dit encore *l'Ami de l'Inde* du
» 14 avril 1853 : Même entre Calcutta et Ba-
» roset, la malle-poste ne voyage qu'avec une
» vitesse de quatre milles et demi par heure.

» De toutes parts on nous apprend que les
» routes sont coupées par des rivières et des ma-
» rais qui ne sont pas pourvus de ponts; que
» depuis bien des années les chemins n'ont pas
» été réparés ; qu'il y a tant de lacunes, qu'on ne
» peut pas beaucoup augmenter la vitesse des
» malles. Cependant les fonds disponibles pour
» les routes seraient suffisants pour les entre-
» tenir en bon état, s'ils étaient dépensés avec
» économie. Mais nous croyons qu'il faut re-
» noncer à l'espoir d'obtenir de nouvelles routes,
» à moins que le parlement ne fixe un minimum
» de fonds qu'on doit dépenser pour cet objet. »

APPRÉCIATION

De l'état moral de la population indigène par le comte Edward de Warrens, ancien officier de l'armée des Indes.

« Il y avait autrefois en dernier ressort les tra-
» vaux publics. Les rajahs primitifs de l'Inde, les
» conquérants Afghans ou Mogols, cruels quel-
» quefois pour les individus, signalaient du moins
» leurs règnes par ces prodigieuses constructions
» que l'on trouve aujourd'hui à chaque pas, et
» qui sembleraient l'œuvre d'une race de géants.
» Ces travaux faisaient circuler des millions et
» employaient des milliers d'hommes. Avec un

» ciel dont l'impitoyable sérénité ne se voile ja-
» mais, sans un nuage pendant sept ou huit mois,
» dans un climat où la terre est six mois sans ro-
» sée, la seule ressource de l'agriculture, loin des
» inondations périodiques des fleuves, c'était de
» créer dans les bassins supérieurs des lacs arti-
» ficiels où l'on pouvait puiser comme dans d'im-
» menses réservoirs pour les besoins de l'irriga-
» tion. Le cultivateur ruiné, le journalier dans la
» misère, trouvaient dans ces constructions un
» travail assuré. Aujourd'hui, je puis affirmer
» sans exagération qu'il se fait, dans le moindre
» département de la France, plus de travaux pu-
» blics en six mois que sur toute la surface de
» l'Inde anglaise en un an.

» Tout ce que l'Inde possède en monuments
» ou constructions d'utilité publique remonte à
» ses princes indigènes. *La Compagnie n'a pas ou-*
» *vert un puits, creusé un étang, coupé un canal, bâti*
» *un pont pour l'avantage de ses sujets indiens.* Elle
» n'a pas tracé une route, si ce n'est pour le pas-

» sage de ses armées; encore, c'est ordinairement
» un ouvrage si éphémère, que l'année suivante
» il faut remettre la main à l'œuvre. Les travaux
» des Hindous et des Mogols, comme ceux des
» Romains, étaient gigantesques et semblaient
» faits pour l'éternité. Ceux des Anglais portent
» un caractère de mesquinerie presque générale
» et recélant invariablement le principe de leur
» destination. Les plus beaux fleuves du monde,
» qui, au moyen de canaux et de dérivations,
» pourraient fertiliser d'immenses régions, vont
» perdre inutilement leurs eaux dans la mer ou
» dans les sables. Non-seulement on n'entre-
» prend rien de neuf, mais on ne restaure pas ce
» qui existait. L'Angleterre a trouvé le moyen
» d'épuiser tous les trésors de l'Inde, sans en em-
» ployer la moindre portion au profit des peuples
» qu'elle a conquis. Chaque année voit tomber
» en poussière quelque chauderie, quelque seraï
» qui abritait le pauvre indigène, et s'écrouler
» quelque digue. La *culture forcée* de l'opium, si

» peu profitable au cultivateur, envahit des
» royaumes entiers, ce qui reste des meilleurs
» terrains, ceux qui produiraient les plantes utiles
» à l'homme. Voilà, depuis un siècle, le seul ca-
» deau dont ce beau pays soit redevable à la
» Compagnie : toujours et partout la même orga-
» nisation, une exploitation égoïste, implacable.
» — Voilà pour les paysans. Les autres classes
» sont-elles dans des conditions plus heureuses ?
» On ne leur a pas même laissé une place dans
» l'organisation sociale. Tous les petits princes
» dont les États ont été morcelés se sont vus con-
» traints de renvoyer une foule de serviteurs qu'ils
» occupaient autrefois. Il s'ensuit que pour les
» classes supérieures hindoues et musulmanes
» auxquelles les préjugés interdisent de travailler
» à la terre, les moyens d'existence diminuent.
» Sous les empereurs, l'administration, les reve-
» nus, l'armée, offraient des carrières à leur cou-
» rage ou à leur intelligence. Aujourd'hui toutes
» les places sont envahies par les étrangers. Il

» n'y a de gain possible que pour les Européens.
» Si un ministre tombe, c'est un résident anglais
» qui le remplace. Si une administration s'é-
» croule, c'est une administration anglaise qui
» lui succède. Quels sont les hauts rangs offerts
» à l'ambition des hautes classes ? Dans l'armée,
» un grade équivalent à celui d'adjudant sous-
» officier; dans l'administration, quelques places
» d'huissiers et de commis. Quand, sous l'inspi-
» ration de lord William Bentinck, la cour des
» directeurs donna une place dans le service civil
» au fils du célèbre Ram-Mohum-Roy, qui avait
» reçu une éducation européenne, cette proposi-
» tion souleva une telle tempête, qu'il fallut y
» renoncer. Toutes les carrières, tous les emplois
» honorables, leur étaient fermés. Il s'ensuit que
» la classe moyenne disparaît sans se remplacer.
» Dans un temps donné, il n'existera plus qu'une
» égalité de misères qui nivellera 150 millions
» d'hommes. »

OPINION DE M. JONES

Dans la séance des propriétaires des fonds de l'Inde, le 25 septembre dernier.

« Il est dû à l'intelligence croissante du peu-
» ple de l'Inde, qu'un député de chaque univer-
» sité des diverses présidences soit entretenu aux
» frais du public, en Angleterre, pour informer
» les propriétaires des plaintes et des besoins du
» peuple de l'Inde.

» Les circonstances actuelles sont très-favora-
» bles pour la discussion d'un pareil sujet ; au-
» cune meilleure occasion ne pourrait être choi-
» sie. J'espère que les horreurs qui se passent

» dans l'Inde, serviront en quelque sorte à mettre
» devant les yeux de chacun les droits du peuple
» indien à un gouvernement représentatif. En-
» fin, l'Inde a attiré l'attention de l'Angleterre,
» tous les yeux sont maintenant fixés vers elle.
» Elle ne se borne pas à mendier notre sympa-
» thie, elle s'empare de l'attention de tout le
» monde civilisé. Les gémissements de nos com-
» patriotes assassinés, les cris de nos femmes en-
» levées et de nos enfants égorgés, s'élèvent
» comme une clameur accusatrice contre la né-
» gligence des propriétaires et l'indifférence du
» public. Tous les gens qui ont vu avec indigna-
» tion l'insouciance avec laquelle on a gouverné
» les affaires de l'Inde ont prédit qu'un jour vien-
» drait *où il serait trop tard pour exprimer ses re-*
» *grets des erreurs du passé.* Ce jour est arrivé.
» Sont-ce ces gens clairvoyants qui sont à blâ-
» mer ? L'annexion a mis le feu à tout ce qui se
» préparait depuis longtemps. Un des principaux
» chefs de l'insurrection est Nanna-Sahib. Je ne

» prétends pas justifier sa conduite, rien dans le
» ciel ou dans les enfers ne pourrait excuser les
» meurtres ; *mais enfin Nanna-Sahib a été injuste-*
» *ment dépouillé par notre gouvernement de son pou-*
» *voir et de sa fortune.* »

CAUSES DE L'INSURRECTION DE L'INDE

suivant le Standard.

« Au dire des malheureux passagers anglais » arrivés des Indes par *le Colombo*, l'opinion gé- » néralement accréditée dans les Indes sur les » causes de l'insurrection, c'est *la longue série de* » *violences et de fraudes* commises par les em- » ployés de la Compagnie des Indes-Orientales » *à l'égard des indigènes*. CES GENS-LA ONT » TOUT SACRIFIÉ A LEUR AMBITION EFFRÉ- » NÉE ET A LEUR SOIF DE L'OR ET DU POU- » VOIR ! ! »

LETTRE DE MADRAS

Du 10 juillet 1857, publiée en France le 26 août suivant, et rapportée en entier par M. F. Billot dans sa brochure sur l'Inde, l'Angleterre et la France.

« Le gouvernement a manqué à sa parole à »l'égard de l'armée. Il avait, en effet, promis »aux soldats de ne pas leur faire traverser les »mers ; or, dès la guerre de Birmanie, il a dé- »cidé l'embarquement de quelques régiments. »Le premier requis a refusé ; il était dans son »droit, et cependant il a été décimé et mitraillé »par le canon anglais.

. . . . . .

» L'administration prend, pour réprimer l'in-
» surrection, les mesures sévères et énergiques
» que voici :

» 1° Abolition de la liberté de la presse dans
» toute l'Inde ;

» 2° Incarcération de tous les rois et rajahs
» *soupçonnés ;*

» 3° Levée de milices dans chaque station ;

» 4° Récompense de 50 roupies par tête, pro-
» mise à toute personne qui saisirait des déser-
» teurs ;

» 5° Abolition (en projet) de toutes les écoles
» natives du gouvernement ;

» 6° La loi martiale proclamée avec toutes ses
» rigueurs. »

Etc., etc., etc.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

Une dépêche officielle publiée le 14 septembre par les journaux français, apprend qu'à Kallahore, *sept cents hommes désarmés* ont été passés par les armes.

A l'occasion de cette dépêche, le *Standard* a imprimé les lignes suivantes :

« La sage mais terrible boucherie de huit cents » hommes d'un coup par le 10e régiment d'infan- » terie de Sa Majesté, doit produire un grand » effet sur les Indes. C'est clair et net, et cela n'a » pas besoin de commentaire. L'officier qui a or-

» donné cette exécution, mérite les actions de
» grâces de toute la nation... Voilà l'homme fait
» pour reconquérir et gouverner les Indes. »

Gazette de Lahore, du 16 juillet 1857 :

Camp devant Delhi.

« Il y a beaucoup d'exécutions ici. La der-
» nière nuit nous avons pendu un Pandy : le
» câble s'est rompu trois fois ; on lui a tiré une
» balle sans produire d'effet. Alors un *amateur*
» lâcha un coup de fusil, *un autre* un coup de
» pistolet ; mais on fut obligé d'achever le mal-
» heureux avec deux coups de baïonnette. »

Le Times du 6 août :

« Nous n'avons pas la prétention d'anticiper
» sur les événements ; mais il serait bien hardi
» de supposer que nous devons attendre encore

» longtemps la nouvelle de la prise de Delhi.
» Ainsi il est probable que l'indignation des
» soldats épargnera à l'homme d'État la peine
» d'avoir à prendre une solution sur le sort des
» mutins. . . . . .

» *Sur le terrain de la froide politique un exemple*
» *terrible est nécessaire, un exemple dont on parlera*
» *encore dans les siècles futurs, dans toute l'Inde an-*
» *glaise*. Ici il n'est point question des droits de la
» guerre, ni de remettre l'épée au fourreau quand
» la bataille est finie. On doit savoir que l'Angle-
» terre *soutient les officiers chargés de supprimer*
» *cette mutinerie* et d'infliger un châtiment à ces
» sanguinaires mutins, quelque terribles que
» soient les mesures qu'ils jugent convenable
» d'adopter. »

Le *Colombo observer*, journal de l'Inde, conseille la mutilation des prisonniers, il indique le genre de mutilation *qui les rendra incapables de*

porter les armes, sans qu'ils soient estropiés au point de ne pouvoir gagner leur vie.

Une autre feuille de l'Inde s'exprime aussi :

« Chacun espère que le gouverneur général » donnera ses instructions pour exterminer les » insurgés : *Hachez en morceaux ceux qui résistent,* » *pendez ceux qui se rendront.* »

Une lettre de Calcutta, du 8 août dernier, insérée dans tous les journaux, contient les lignes suivantes :

« Bonnes nouvelles! le 42e a été taillé en » pièces jusqu'à son dernier homme! que tous » les autres insurgés trouvent le même sort. »

BONNE FOI

De la Compagnie des Indes envers les princes indigènes.

« Voici de quelle manière la Compagnie traite » les princes du pays : Livrez-nous, leur dit-elle, » tel domaine ; nous vous payerons une pension » de tant de laks. La cession faite, sur quelque » sujet de mécontentement, la pension est ré- » duite, et finit par n'être plus payée. »

(*L'Inde en rapport avec l'Europe*, par Anquetil-Duperron, tome I, page 210.)

OPINION DE SIR TH. MUNRO,

Ancien gouverneur général des Indes, sur les cipayes.

1822.

» A cause de la situation tout exceptionnelle » sous un gouvernement étranger, avec une » presse libre, l'esprit d'indépendance s'éveillera » dans cette armée indigène bien avant de s'être » éveillé chez le peuple. L'armée n'attendra pas » la longue opération de la diffusion de l'instruc- » tion ni la croissance de la liberté. Elle se hâ- » tera d'exécuter les mesures qu'elle jugera con- » venables pour renverser le gouvernement et

» pour recouvrer son indépendance nationale,
» ce que la presse lui apprendra bientôt être son
» devoir. La réunion des cipayes en grand nom-
» bre dans les cantonnements leur rendra facile
» de s'entendre. Ils auront de grandes difficul-
» tés à trouver des chefs capables de les guider ;
» mais leur patience, leurs habitudes de disci-
» pline et leur expérience leur ouvrent la pers-
» pective du succès. Leur tentative sera dange-
» reuse ; mais quand il s'agit d'un but si riche,
» la crainte du danger ne peut les détourner. Ils
» peuvent échouer dans leurs premiers efforts,
» mais leur échec lui-même, comme cela aurait
» lieu sous un gouvernement national, ne con-
» solidera pas notre puissance, il ne fera que
» l'ébranler jusque dans ses fondements. Une
» insurrection militaire qui est amenée par quel-
» ques causes temporaires ou partielles peut être
» réprimée ; mais un mouvement qui provient
» d'un changement dans le caractère des troupes
» et d'une opposition systématique est irrésistible.

» Nous ne pourrons jamais retrouver notre as-
» cendant actuel, toute confiance dans les indi-
» gènes serait détruite. Ils persévéreront dans
» leurs desseins jusqu'à ce qu'ils triomphent.
» Après une série de guerres civiles sanguinaires
» ou plutôt d'alternatives entre les insurrections
» et les massacres, nous serons obligés d'évacuer
» le pays. Nous pourrons essayer de nous affer-
» mir en augmentant nos troupes européennes.
» On peut, au prix d'une grande dépense, éviter
» le mal pour un instant; mais il n'y a pas d'ac-
» croissement dans l'effectif européen, quelque
» considérable qu'on le suppose, qui soit à même
» de nous sauver. Dans cette lutte nous n'avons
» pas d'aide à attendre du peuple. Les mar-
» chands et les boutiquiers, à qui nous avons
» rendu le commerce plus facile, peuvent sou-
» haiter notre succès. Ils ne feront que cela. Ce
» serait nous tromper que de croire que la re-
» connaissance ou l'amour de notre gouverne-
» ment pourra engager un corps considérable

» d'indigènes à se ranger de notre côté dans le
» cas d'une guerre avec l'armée. »

Le cipaye, entré au service à 16 ans, peut devenir caporal à 36 ans, après vingt ans de service; sergent à 45 ans, après vingt-neuf ans de service; sous-lieutenant à 54 ans, et capitaine à 60 ans.

L'Indien ne peut franchir le grade de capitaine, et même, alors qu'il parvient à ce grade, il est soumis au dernier cadet anglais et il doit s'arrêter et le saluer lorsqu'il le rencontre.

OPINION DE M. ANQUETIL-DUPERRON

Sur les relations des Anglais avec les princes hindous.

Les chefs anglais traitent en commerçants les opérations militaires, celles d'administration, de régie; le colonel, quelquefois étranger, et dès là s'inquiétant moins de compromettre l'honneur de la nation qu'il sert, fait marché avec la cour des directeurs de passer trois ou quatre ans dans l'Inde, à la tête d'un régiment, dont les courses feront sa fortune et celle de ses commettants. Il arrive, réveille l'avidité des chefs (1), en leur

(1) *Description géog. et hist. de l'Inde*, t. III (1789), 2e partie, pages 9, 10, 25.

proposant d'attaquer tel nabab, tel rajah, dont les trésors amassés dans le sein d'une longue paix enrichiront la Compagnie, les comptoirs et les personnes employées à l'expédition. Sur-le-champ, plaintes de vexations, d'avanies : le prince indien est dépouillé. Les directeurs désapprouvent d'abord. On les apaise, on les gagne avec des *laks* de roupies en présent, de revenu ; et le colonel rapporte tranquillement en Europe une fortune immense, fruit du commerce de sang qu'il était allé faire dans l'Inde.

Chacun (1), du président de Calcutta, de Madras, de Bombay au dernier employé, du général au simple soldat, se dit à soi-même : accumulons en trois ou quatre ans, et repassons en Angleterre. Ce sont des armées d'insectes envoyés successivement pour manger l'herbe dès qu'elle commence à repousser. L'argent qui

(1) *State of Bengal*, pages 82, 86.

était dans l'Inde en sort donc, non pour le commerce, et n'y revient plus.

(*L'Inde en rapport avec l'Europe*, par Anquetil-Duperron, voyageur aux Grandes-Indes, de la ci-devant Académie des inscriptions et belles-lettres. 1798. Tome I, p. 80-81.)

PRISE DE RADJPOURI SUR LE SIDI,

Ainsi que de la forteresse de Surate par les Anglais.

Les Anglais commençant par les puissances les plus faibles l'exécution de leurs desseins sur la côte Malabare, armèrent les Marates contre les Sidis. Radjpouri, où résidait le chef de ces Abyssins, fut pris en 1758.

Au mois de décembre de la même année, ils s'assurèrent de Surate, la première ville de la côte Malabare ou de Guzarate, par l'expulsion du nabab Aalinavazkhan, prince brave et trop fier pour se plier sous leurs lois. Ils donnèrent pour surveillant à Miatchen, nouveau gouver-

neur, Fareskhan, leur créature, sous le titre de second ; et sur des prétextes de vexations, pareils à ceux qu'ils avaient allégués dans le Bengale, ils enlevèrent au sidi de Surate, dépendant du chef de Radjpouri, la forteresse, le 4 mars 1759, et le commandement de la rivière.

Cette conquête donnait aux Anglais un tiers du revenu de la ville, et leur en livrait en quelque sorte le négoce ; mais le plus important, c'est que Surate, approvisionnant leurs escadres, leurs armées, a facilité les conquêtes qu'ils ont faites dans le reste de la côte, ou plutôt de l'Inde entière.

Le peuple commerçant garde toujours son caractère. Un simple conquérant s'emparera du trésor public, des revenus de l'État, laissant les particuliers en repos. Le marchand, après ces exactions d'*usage*, calcule avec le peuple vaincu ce qui lui est absolument nécessaire pour ne pas mourir de faim, et prend le reste. Le sang du malheureux serait chez lui un objet de com-

merce, s'il trouvait à le vendre. Voilà les Anglais dans les deux golfes de Cambaye et de Bengale.

(*L'Inde en rapport avec l'Europe*, par Anquetil-Duperron. Tome I, pages 171-172.)

RAPPORT DU COMITÉ

Nommé par le Parlement britannique pour les affaires de l'Inde. M. Dundas, lord avocat d'Écosse, rapporteur.

1782.

. . . . . .

« Les ordres de la cour des directeurs de la » Compagnie des Indes, transmis à leurs servi- » teurs dans l'Inde, portant condamnation et dé- » fense de tous projets de conquêtes et accrois- » sement de domaines, en prescrivant certains » règlements et limites pour les opérations de » leur force militaire, et enjoignant une stricte

» adhérence au système de défense, d'après le » principe du traité d'Elahabad, étaient fondés » sur autant de sagesse et de saine politique, que » de justice et de modération. »

Plus loin, M. Dundas blâme l'administration de l'Inde et la cour des directeurs qui s'en sont écartés, en entrant dans les querelles des princes du pays, *sans nécessité évidente.*

Plus loin encore le rapporteur ajoute :

« La conduite tenue par la Compagnie et ses » serviteurs dans l'Inde, envers le roi et Nadef- » khan, concernant le tribut payable à l'un (26 laks » de roupies), le salaire dû à l'autre (2 laks pris » sur les 26 de l'empereur), ainsi qu'au visir (le » nabab d'Oude), au sujet de la cession des pro- » vinces de Korah et Elahabad, a été contraire à » la saine politique et à la bonne foi ; à *l'avenir*

» *on devrait* prendre des mesures sages et prati-
» cables, qui tendront à *réparer l'honneur national*
» et à rétablir la confiance et l'attachement des
» princes de l'Inde.

. . . . . .

» On ne saurait donner trop de soutien aux
» sentiments et résolutions de la cour des direc-
» teurs et de la cour des propriétaires de la Com-
» pagnie des Indes, relativement à la continuation
» de la guerre des (Patanes) Rohillas ; la conduite
» du président et du comité choisi du Bengale,
» paraît d'un bout à l'autre avoir été portée, par
» une partialité pour le visir (le nabab d'Oude),
» à transgresser les instructions qu'ils avaient re-
» çues, ainsi que les règlements et ordres positifs
» et répétés de la Compagnie; *l'extermination* des
» Rohillas n'était pas nécessaire pour le recou-
» vrement des 40 laks de roupies ; et s'il était
» expédient de faire de leur pays une barrière
» contre les Marates, il y a eu lieu de croire que
» cela aurait pu être fait par *des moyens moins*

» *forcés*, que l'interposition *inique* du gouverne-
» ment du Bengale ; moyens qui auraient en
» même temps assuré aux propriétaires légitimes
» la possession de leurs domaines, et manifesté
» aux yeux de toute l'Inde un exemple distingué
» de justice et de politique. »

(*Courrier de l'Europe*, 26 avril 1782.)

M. Dow avoue la politique anglaise barbare et imprudente, qui a installé, déplacé, remis les nababs du Bengale : « Mais, dit ce voyageur patriote, ce n'est pas le temps de lever le voile qui couvre nos opérations politiques en Asie. »

(*The History of Hind, State of Bengal*, p. 71, 72.)

M. Verelst, ancien gouverneur général du Bengale, en rapportant le rétablissement de Jaferaalikhan, en 1763, peint des couleurs les plus fortes la conduite violente des Anglais :

« Si le gouvernement du pays était auparavant opprimé, il fut alors anéanti. »

(Verelst, *A view*, p. 49, 50.)

« L'avarice, la passion la plus endurcie de l'esprit humain, étant le premier principe du commerce, a présidé aux premiers actes de la Compagnie ; l'humanité, la justice et même la politique, ont disparu devant l'amour du gain.

» Toute résistance aux édits arbitraires des directeurs était considérée comme trahison et punie avec sévérité. Les gouvernants en An-

» gleterre avaient leurs favoris aux Indes, dont
» ils défendaient les mesures les plus cruelles et
» les plus oppressives. »

(Anonyme, *Histoire des débats de la Compagnie des Indes.*)

RÉSOLUTION

Adoptée le 28 mai 1782 par la Chambre des communes.

« Pour donner aux princes indigènes une con-
» viction entière que commencer les hostilités
» contre eux sans aucune provocation et pour-
» suivre des plans de conquêtes et d'extension
» de territoire, sont des mesures hostiles au dé-
» sir, à l'honneur et à la politique de la nation,
» le parlement anglais doit donner quelques mar-
» ques de son mécontentement contre les em-
» ployés de la Compagnie des Indes, quel que
» soit leur rang, lesquels pouvaient avoir adopté

» ou encouragé un système capable d'inspirer
» des craintes légitimes sur la modération, la
» justice et la bonne foi de la nation britannique.
» Considérant que Waren Hastings, gouverneur
» du Bengale, et William Hornsby, président du
» conseil de Bombay, ont, dans diverses circon-
» stances, agi d'une manière hostile à l'honneur
» et à la politique de cette nation ; et, en consé-
» quence, attiré de grandes calamités sur l'Inde
» et des dépenses énormes sur la Compagnie des
» Indes, c'est le devoir des directeurs de la Com-
» pagnie de rappeler ce gouverneur et ce prési-
» dent en Grande-Bretagne. »

Cette résolution ne fut suivie d'aucun résultat, et quelques années plus tard MM. Fox, Burke, Sheridan et tous les orateurs libéraux de la Chambre des communes, poursuivaient la mise en accusation de Waren Hastings.

Voici un échantillon des reproches adressés à

l'administration de ce gouverneur du Bengale :

« L'opulence amena ses effets ordinaires et » maudits, et ouvrit partout la route à la cor- » ruption la plus effrontée. Les plus énormes » abus furent en un moment entassés les uns sur » les autres, jusqu'à ce que chaque champ du » territoire anglais dans l'Inde devînt un théâtre » de la variété de crimes que l'avarice et l'am- » bition font commettre. La honte accompagna » naturellement la perpétration de tant d'énor- » mités ; non-seulement l'honneur de l'Angle- » terre perdit son lustre, mais la nation reçut » une tache d'infamie. Pendant que les princes » de l'Orient avaient horreur de ces excès injus- » tes et impardonnables des sujets de la Grande- » Bretagne, les États d'Europe, avec une égale » indignation, adoptaient les mêmes sentiments. »

Le procès de Hastings dura sept ans, et malgré les preuves accumulées contre lui, il fut acquitté, mais il resta déshonoré.

PÉTITIONS DES INDIGÈNES.

1853.

« L'Inde existe-t-elle pour être exploitée par
» quelques individus? Pourquoi ces différences
» injurieuses entre les deux races ? Pourquoi
» permettre aux tribunaux de la Compagnie de
» *nous condamner à mort* quand les Anglais sont
» placés hors de leur juridiction ? On oublie donc
» comment s'est faite la conquête de l'Inde, et
» que nous avons aidé les Anglais? On ne sait
» donc pas que les sept huitièmes des troupes de
» l'Inde sont composés d'indigènes ? Les impôts
» sont plus considérables que du temps des em-

» pereurs musulmans ; cependant ils ne sont pas
» employés en travaux publics ; *on néglige les*
» *routes, on ne fait rien pour l'éducation du peuple.* »

Une autre pétition présentée par lord Ellenborough, contient le paragraphe suivant :

« Nous vous faisons remarquer que c'est notre
» gouvernement qui nous a réduits à cette misé-
» rable condition, nous promenant ainsi de *charte*
» *en charte,* et nous empêchant de dépenser une
» plus grande partie du revenu pour l'amélio-
» tion du pays qui le paye. Le gouvernement
» trouve de l'argent pour ses guerres de conquête,
» pour prodiguer des salaires exagérés à ses em-
» ployés civils, pour donner une pension de 500 li-
» vres sterl. à chacun de ses membres, pour payer
» 10 p. 100 d'intérêt aux propriétaires des fonds
» de l'Inde. Tout cela est tiré du travail du pay-
» san ; mais quand le paysan demande des routes,
» les routes qui lui sont nécessaires pour amélio-

» rer sa position, on lui répond qu'il doit les faire
» à ses frais. Nous demandons que les institutions
» destinées à former les employés du gouverne-
» ment soient établies dans l'Inde, et que l'ar-
» gent payé par nous soit dépensé dans notre
» pays. Nous admettons qu'il est juste d'avoir des
» chapelains pour les troupes européennes ; mais
» nous nous élevons contre la prétention d'être
» obligés de soutenir les établissements publics
» pour le profit d'une poignée d'étrangers pro-
» fessant une religion étrangère. »

Les pétitionnaires de l'association britannique du Bengale demandent (7 avril 1853) dans une autre pétition également présentée à la Chambre des communes dans la même circonstance, pourquoi on n'applique pas l'article 87 du dernier acte prolongeant la charte de la Compagnie, lequel est ainsi conçu :

« Aucun indigène ni aucun résident ne sera,

» sous prétexte de religion, naissance, famille » ou couleur, considéré comme incapable d'exer- » cer un emploi sous les ordres de la Compagnie. »

. . . . . .

Par suite des débats sur la dernière charte, il a été décidé en Angleterre qu'on rédigerait un code de lois pour l'Inde. Un conseil législatif, composé de fonctionnaires, a même été installé à Calcutta. Jusqu'à ce jour les Anglais avaient le privilége d'être jugés dans cette capitale par une cour de la reine, organisée conformément aux lois anglaises. Chose incroyable ! *les indigènes de toute la résidence du Bengale étaient obligés de se transporter à Calcutta pour traduire un Anglais devant la seule cour qui eût le pouvoir de le juger.* Cet inconcevable privilége équivalait à une espèce d'inviolabilité ; aucune caste de l'Inde n'avait jamais poussé si loin l'orgueil. Heureusement tous les abus ont un terme ; le gouvernement finit par comprendre, *après trente ans de conquête,* qu'il fallait donner aux tribunaux or-

dinaires établis dans les provinces le droit de juger indistinctement les indigènes et les Européens. Cette proposition excita une résistance furieuse parmi la population anglaise. Au commencement de cette année, les résidents européens rédigèrent une série d'articles et de brochures pour démontrer que les cours de la Compagnie sont remplies de juges prévaricateurs, d'officiers ineptes et corrompus. Enfin, ils commirent la grande faute de tenir un meeting public où ils se trouvèrent réunis au nombre de onze cents. Les discours les plus insensés furent prononcés : on déclara que *les cours de la Compagnie, excellentes pour juger les indigènes, étaient détestables pour juger les Anglais.*

(Extrait de *l'Insurrection de l'Inde*, par W. Fonvielle et L. Legault).

Est-il encore permis, après avoir lu toutes ces pièces, de répéter de bonne foi les allégations

de la presse anglaise? de soutenir que la révolution qui vient d'éclater dans l'Inde, est sans cause? que les Hindous sont *des ingrats* et que l'insurrection des cipayes n'est qu'une *mutinerie* sans écho dans la population?

Est-il permis de dire que cette révolution ne pouvait être prévue? que rien ne l'annonçait, que l'Angleterre *juste*, *bienfaisante* et *paternelle*, se reposait sur la *bonté* de son administration et qu'elle n'a trouvé que des *ingrats?*

Non! il faut abandonner cette fallacieuse phraséologie qui ne peut plus tromper personne; l'heure des *vêpres indiennes* allait sonner; le mécontentement avait envahi toutes les classes de la population indienne, elles allaient faire cause commune avec les cipayes, et tout en déplorant les barbaries, les atrocités du réveil des peuples de l'Inde, il faut reconnaître, comme jurés dans cette grande cause, qu'il existe en faveur des Indiens de *nombreuses et graves circonstances atténuantes.*

L'insurrection, au commencement de cette année, était mûre, les esprits les moins intelligents auraient dû la prévoir ; un épais bandeau couvrait sans doute les yeux et bouchait les oreilles des fonctionnaires anglais, qui n'ont rien su voir, ni rien su entendre.

Nous rapporterons une autre pièce, selon nous très-significative : il nous semble qu'elle aurait dû retentir dans toute l'Angleterre comme le son de la cloche de l'insurrection.

C'est un discours, prononcé par un Hindou nommé Rajeïsdersall, au meeting tenu par les indigènes, vers le commencement de cette année, pour relever le gant qui leur avait été si audacieusement jeté par les résidents anglais, dans le meeting et dans les brochures dont nous venons de parler.

Nous empruntons ce discours à l'ouvrage de MM. W. Fonvielle et L. Legault : *l'Insurrection de l'Inde.*

DISCOURS DE RAJERSDERSALL.

« Est-ce aux vagabonds de proférer de telles » accusations? Privés de tous les mérites qui ca- » ractérisent un véritable Anglais, et offrant tous » les défauts de la race anglo-saxonne, ces aven- » turiers ont porté la désolation partout où ils » ont pénétré. Demandez à l'Indien rouge, dans » les prairies de l'Amérique du Nord, et il vous » dira que l'antagonisme de l'aventurier anglo- » saxon a réduit sa race, en moins d'un siècle, » de un demi-million à quarante mille. N'est-ce » pas l'antagonisme des rebuts de l'Angleterre » et de la Hollande qui a chassé le Caffre et le » Bosjisman dans les sables inhospitaliers de » l'Afrique centrale? En Australie et dans la

» Nouvelle-Zélande la même bataille se livre, et » avant peu les natifs de ces endroits seront pla- » cés au rang des animaux qui ont disparu de la » surface du globe. Cependant ce sont ces aven- » turiers qui osent se plaindre que la présence de » l'Hindou nuit à leur établissement.

» Ce sont ces hommes qui, étant contraints de » fuir l'Angleterre et de chercher une autre rési- » dence, viennent, réduits à merci, se plaindre » de la concurrence que nous leur faisons. Ils » parlent de leur énergie, de leur éducation, de » leur haute civilisation ; ils s'enorgueillissent du » capital qu'ils apportent dans l'Inde et du grand » nombre d'hommes auxquels leurs richesses » donnent de l'emploi. Le pays n'a pas de plus » grands adversaires que ces planteurs anglo- » saxons qui ont été dénoncés par leurs propres » missionnaires comme les tyrans les plus abo- » minables qui aient jamais eu la permission de » s'engraisser sur une race de paysans inof- » fensifs. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Londres, le 11 novembre 1857.

On a des nouvelles officielles de Bombay du 18 octobre.

Delhi a été complétement occupé. 61 officiers et 1178 soldats ont été tués ou blessés.

Le roi de Delhi et sa femme ont été pris ; *ses deux fils et son petit-fils ont été également pris et passés par les armes !*

Le *Sutherland's* (*natives states of India*), disait dernièrement :

« Une des preuves les plus remarquables de

» l'amour du peuple indien pour les formes et les
» mœurs de ses ancêtres, c'est le zèle avec lequel
» il soutient la fiction que tous les honneurs
» viennent du trône de Delhi. On aurait pu croire
» que l'influence des schah aurait cessé avec leur
» puissance. Mais il n'en est pas ainsi, les princes
» de Radjpontana, le nizam et surtout les princes
» indigènes, ne se croient pas légalement inves-
» tis de la puissance, tant qu'ils n'ont pas envoyé
» leur hommage à Delhi. »

Le drapeau des Mogols, un moment relevé sur l'antique capitale de leur empire, en a été de nouveau renversé ; le dernier souverain de cette race illustre, qui compte parmi ses monarques, non-seulement des héros, mais des princes justes et bienfaisants, dont la mémoire est encore chère aux peuples de l'Inde, tels qu'Akhbar, Shah, Djehan et Aureng-Zeb, est aujourd'hui, après quelques jours de réinstallation sur le trône de

ses ancêtres, retombé dans les prisons de l'Angleterre.

Ses deux fils et son petit-fils, également capturés, ont été fusillés immédiatement.

Nous ne pouvons que déplorer cet abus de la force, cet outrage aux sentiments d'humanité et de clémence, si vivement prêchés aux rois de l'Europe par la puritaine Angleterre.

Les princes de Delhi, trompés et trahis par la Compagnie des Indes, enlacés dans les intrigues les plus abominables, dépouillés par la plus insigne mauvaise foi, avaient certes autant de droits à réclamer leur indépendance, que tous les peuples en révolution dont l'Angleterre se fait le champion. Ils ont arboré l'ancien étendard impérial sur les murs du palais de leurs ancêtres, ils ont été vaincus ; l'Angleterre, après des siècles d'iniquités, solde son compte envers eux par une fosse !

Qu'il y a loin de cette barbarie sommaire à la supplique adressée en 1759 à la cour de

Delhi, par John Spencer, en faveur de la Compagnie des Indes :

« Les firmans royaux des prédécesseurs de » Votre Majesté ont toujours favorisé le com- » merce que font les Anglais à Surate. Cependant » les Siddees usurpent aujourd'hui dans la ville » une autorité illégitime ; ils en hâtent la ruine » et ils y introduisent le trouble et la confusion. » Ils disposent arbitrairement de la vie et de la » propriété des sujets de Votre Majesté, et même » des Anglais *que vous voulez bien protéger*. En un » mot, Surate est tellement accablée par les op- » pressions des Siddees, que l'on ne fait plus au- » cune attention aux ordonnances de Votre Ma- » jesté. Les choses en sont venues au point que » les Siddees, qui devaient tenir la barrière du » port toujours ouverte, l'ont fermée entièrement » pendant plusieurs mois et en ont défendu l'en- » trée du côté de la mer à l'aide d'une flotte con- » sidérable, ce qui a causé un notable préjudice à

» la ville et à ses habitants. On avait de très-
» fortes raisons de croire que, si l'on ne prenait
» pas des mesures efficaces et rigoureuses pour
» s'opposer à ces brigands, votre fameuse ville de
» Surate, le seul port des bons Musulmans et le
» tombeau de votre prophète, allait être profa-
» née. Dans cette circonstance, toute la ville a
» jeté les yeux sur nous, comme les seuls qui
» aient des forces suffisantes pour la délivrer des
» malheurs qu'elle ressent et dont elle est mena-
» cée par la suite. *Nous n'avons d'autres projets*
» *dans cette partie du monde que de commercer et*
» *non d'envahir et de gouverner des villes et des pays.*
» Cependant, comme tous les habitants de Surate,
» petits et grands, m'ont sollicité d'en prendre le
» gouvernement, et que j'ai vu que c'était pour
» le bien de la place, j'ai écrit sur ce sujet au gé-
» néral de Bombay qui a fait des frais immenses
» pour envoyer une escadre de vaisseaux remplis
» de soldats courageux et de toutes sortes de pro-
» visions de guerre. J'ai eu le bonheur de rendre

» à la ville et à ses habitants la sécurité et la
» paix que les Siddees lui avaient enlevées, et de
» faire exécuter les ordres de Votre Majesté.
» *Nous maintiendrons dans cette place l'autorité de*
» *Votre Majesté autant qu'il sera en notre pouvoir,*
» *nous serons toujours disposés à recevoir ses ordres.*
» *Le gouverneur de Bombay et moi n'avons d'autre in-*
» *tention que de posséder, pour Votre Majesté, le châ-*
» *teau et la ville de Surate, de tenir pour votre avan-*
» *tage la barre du port ouverte.* »

La Compagnie avait à cœur de conserver au Mogol la ville de Surate, *le seul port des bons Musulmans et le tombeau de leur prophète*, de maintenir l'autorité du Mogol sur la ville et de tenir, *pour son avantage*, la barre du port ouverte ; elle était d'ailleurs toujours disposée *à recevoir ses ordres.*

Voilà quel était l'état des choses en 1759 ; en 1857, tout l'empire du Mogol est confisqué par la Compagnie ; le souverain de Delhi, après un

vain effort pour reconquérir son indépendance, est de nouveau prisonnier, ses fils et petit-fils ont été fusillés sous ses yeux !

L'Angleterre, qui a tant fait pour amener *le réveil des nationalités*, nous permettra de faire des vœux pour amener dans ses conseils *le réveil de l'humanité*.

Rapprochons un moment les Indes de l'Europe. Après avoir acclamé tant de fois les grands principes de la philanthropie moderne, sachons les appliquer, alors même que leur application est contraire à nos passions ; il ne s'agit pas seulement pour pouvoir se targuer du beau titre de défenseur de l'humanité, de savoir prêcher aux autres la sagesse, la modération et la justice, il faut encore être sage, modéré et juste ; il ne s'agit pas seulement de s'adjuger le titre d'apôtre de la civilisation pour justifier la conquête d'un monde, il faut encore répandre les bienfaits de cette civilisation, dont on s'intitule l'apôtre, et les répandre par des actes réels et non par des

paroles que les actes démentent chaque jour.

L'Angleterre prétend que l'Inde est peuplée de sauvages féroces qu'on ne peut dompter que par une répression féroce, qu'il n'y a pas à songer à l'adoucissement de ces tigres à peau brune; elle en parle et elle les traite comme les animaux des déserts transportés dans les ménageries de l'Europe; elle reconnaît au nègre toutes les vertus; elle les refuse à l'Indien, elle a versé des larmes sans nombre sur les malheurs de tous les *Oncles Tom* à peau noire; les souffrances de 140,000,000 de ses sujets à peau brune la trouvent indifférente!

Les peuples de l'Inde ont-ils toujours ignoré la civilisation? étaient-ils si complétement barbares, lorsque la Compagnie des Indes, alors humble et modeste, sollicitait les faveurs de leurs souverains; ou bien cette barbarie que l'Angleterre leur reproche aujourd'hui, est-elle le fait de la *conquête* et de l'incurie des *conquérants* pour les populations annexées à l'empire britannique?

L'extrait suivant d'une lettre adressée à M. Charles Grant, lorsqu'il était président du bureau de contrôle, par M. Alexandre Johnston, dont le témoignage est d'une grande autorité dans tout ce qui concerne la littérature orientale, nous aidera à résoudre cette question.

« L'éducation, depuis les premiers temps de » leur histoire, a toujours été un objet de sollici- » tude et d'intérêt général pour les gouverne- » ments nationaux qui ont régi la péninsule de » l'Inde. Sous ces gouvernements, tout village » régulièrement administré avait une école pu- » blique et un maître pour la diriger. Le système » d'enseignement qu'on y suivait était celui qui, » en considération de son efficacité, de sa simpli- » cité et du peu de dépenses qu'il exige, fut im- » porté il y a quelques années de Madras en An- » gleterre, et qui, de là, se répandit dans le reste » de l'Europe : c'était l'enseignement mutuel. » Un père hindou regardait l'éducation de son fils

» comme un devoir sacré qui lui était imposé par
» son Dieu et sa patrie, et remettait son enfant
» entre les mains du maître d'école de son village,
» aussitôt qu'il avait atteint sa cinquième année.
» La date de sa présentation était inscrite dans
» les registres publics, et cette cérémonie se fai-
» sait avec toute la solennité qui accompagne
» d'ordinaire un acte prescrit par la religion ;
» on récitait une prière en commun à cette oc-
» casion, devant l'image de Ganasa : c'est le dieu
» de la sagesse dans l'Hindoustan ; on voyait son
» simulacre à l'entrée de toutes les écoles in-
» diennes, et on lui demandait de seconder l'en-
» fant dans ses studieux efforts pour acquérir les
» connaissances qui lui manquaient. »

Ainsi l'Angleterre, sous le gouvernement de laquelle, par les causes que nos lecteurs connaissent, l'Inde est arrivée à cet état de barbarie et de décadence qui lui est si amèrement reproché, l'Angleterre, loin d'avoir apporté la civi-

lisation à l'Hindoustan, lui a emprunté le plus grand et le plus efficace des éléments de civilisation, c'est-à-dire un bon système d'éducation populaire.

Mais alors que feu M. Bell introduisait en Angleterre *l'enseignement mutuel* rebaptisé du nom de *système Lancastérien*, l'Inde, abrutie par l'oppression et les exactions, voyait périr chez elle les établissements indigènes, où la science avait été cultivée avec amour, depuis les temps les plus anciens de son histoire.

Madura, capitale de l'antique royaume, décrit par Ptolomée sous le nom de *Regio Pandionis*, Madura, la ville de la science et des colléges de philosophie ; Madura, que les savants venaient visiter de toutes les parties de l'Inde, et qui, à l'époque où l'Europe était plongée dans le barbarie la plus grossière, florissait entre toutes les cités de l'Orient par ses professeurs et ses littérateurs; Madura, qui avait été un tel centre de lumières qu'elle était comme le phare de

l'Inde, n'est plus aujourd'hui qu'une vaste ruine à peine peuplée, que les philosophes et les littérateurs ne hantent plus, et dont les colléges de professeurs ne répandent plus l'instruction dans l'Inde entière.

Lorsque Madura brillait ainsi par la science et l'intelligence, il était rare de rencontrer un Hindou qui ne sût pas lire, tandis qu'aujourd'hui bien peu sont capables d'épeler même un mot.

Depuis 1801, époque de l'annexion de Madura aux domaines de la Compagnie, *l'Athènes indienne* a vu diminuer sa population. Les habitants indigènes sont réduits à une déplorable indigence ; ils vivent dans des huttes étroites et malpropres, et offrent dans tout leur extérieur l'aspect de la misère et même du plus complet dénûment. Madura a cependant passé, du gouvernement de ses princes indigènes sous le gouvernement de la Compagnie, mais ainsi que le dit le R. H. Caunter dans ses tableaux de l'Inde :

« La Compagnie, jusqu'à présent, n'a rien » fait pour relever ce pays de l'état de dégra- » dation sociale où il est tombé. »

Que venez-vous donc reprocher à l'Inde?... une barbarie dont vous amplifiez l'abjection !... Cette barbarie, c'est vous qui l'avez amenée, c'est vous qui lui fournissez des exemples, c'est vous qui en épaississez les ténèbres en éteignant toute nationalité chez les Indiens dont vous froissez les croyances, dont vous brisez les sympathies ! Vous avez confisqué l'Inde, pour l'exploiter dans votre intérêt d'égoïsme commercial, l'Indien n'est pour vous qu'un esclave dont vous usez comme d'une chose.

La seule affaire des riches *civiliens* de Calcutta est de gagner de l'argent et de jouir de la vie; l'Inde n'est point une patrie pour eux, ils ne font qu'y passer, ils l'exploitent, la pressurent pour revenir plus tard en Angleterre, jouir

de leurs richesses acquises par des exactions, lorsqu'elles ne le sont pas par des crimes.

Le R. H. Caunter nous fournit un tableau curieux de la vie du *civilien* de Calcutta.

« Le *civilien* assis sur un siége commode et » frais, une jambe négligemment jetée sur une » élégante table d'acajou, l'autre languissamment » posée sur un somptueux *morah* (1), fume son » houkah dans toute l'indolence inspirée par une » température de quatre-vingt-quatorze degrés » (de Farenheit). Son *sircar* (2) s'avance avec un » profond salaam, pour recevoir ses ordres de la » journée; le *houkahbadar* (3) se tient toujours » prêt à remplacer le *chillum* épuisé; le *pidah* (4), » à porter les volontés de son maître partout où » il lui plaît de les faire connaître; tandis qu'un

(1) Tabouret.

(2) Le *sircar* est une espèce de majordome.

(3) Le *houkahbadar* se tient toujours derrière le houkah.

(4) Le *pidah* est un valet de pied.

» *esclave* chargé du *punka* (1) ne cesse de l'éventer
» avec la large feuille du palmier. On prévient
» tous ses besoins ; il ne lui reste autre chose à
» faire pour lui-même, que de penser ; et à peine
» ses désirs sont-ils exprimés qu'ils sont accom-
» plis. Sa barbe est rasée, ses cheveux sont pei-
» gnés, ses pieds lavés, ses ongles coupés par des
» serviteurs empressés. S'il s'étend sur sa couche,
» il est éventé par un musulman ou un hindou
» soumis ; s'il dort, on agite au-dessus de sa tête
» une queue de *yak*, dont les douces et rafraî-
» chissantes ondulations écartent les mosquites
» importuns, qui autrement feraient volontiers
» leur proie de son visage. Lorsqu'il se retire pour
» aller prendre le repos de la nuit, il est désha-
» billé par un valet respectueux ; et lorsqu'il se
» lève, après un sommeil prolongé, les mêmes

(1) Le *punka* est un grand éventail de feuilles ; mais le plus souvent c'est un carré de mousseline tendu dans un cadre et suspendu au plafond. Un *esclave* le tire par un cordon et l'agite de manière à produire dans l'appartement un courant d'air.

» mains le couvrent de nouveau de ses vêtements.
» Il ne sort de chez lui que porté sur les épaules
» de quatre robustes serviteurs, accompagné de
» quatre autres prêts à le servir. Quelquefois il
» préfère aller à pied, abrité par un *chatta* (1),
» dont les riches ornements resplendissent aux
» rayons du soleil. Alors il est suivi d'une foule
» de serviteurs de divers rangs et revêtus de di-
» verses fonctions, et sa promenade, soit qu'elle
» ait pour motif le plaisir ou le besoin d'exer-
» cice, devient une véritable procession. »

C'est ainsi que vivent à Calcutta, à Bombay et en général dans toute l'Inde les employés civils de la Compagnie; ils empruntent aux Hindous leur luxe et leur mollesse, et ils soldent ce luxe avec les contributions prises sur vingt royaumes annexés. Si l'on compare ce luxe et ce bien-être dont savent s'entourer les Anglais, à la situation

(1) Un parasol.

des malheureuses populations qu'ils gouvernent, on sera beaucoup moins surpris de la *désaffection* de l'Inde. M. F. de Lanoye, dont l'*Inde contemporaine* est plutôt un plaidoyer en faveur du gouvernement anglais qu'une appréciation impartiale de la situation indienne, laisse pourtant échapper, dans le courant de son livre, quelques aveux bons à enregistrer et qui prouvent l'indifférence des administrateurs de l'Inde pour les intérêts qui ne leur sont pas personnels.

« Les Anglais entretiennent, il est vrai, quel-
» ques-uns des monuments classiques de l'archi-
» tecture indienne; autour de leurs stations,
» mais là seulement et pour eux-mêmes, ils fe-
» ront d'excellents chemins. Mais n'exigez rien
» d'eux en vue même des natifs. Ils ne s'aperce-
» vront jamais qu'un village, réduit à aller cher-
» cher de l'eau à plusieurs lieues, a besoin d'un
» puits; qu'un bassin et un peu d'ombre sur une
» route seraient un bienfait pour les pauvres

» voyageurs. Eux ne voyagent-ils pas à l'ombre » de leur palanquin avec une bonne et fraîche » cave? »

« Il ne leur a pas fallu moins d'un demi-siècle » de possession pour que leurs regards fussent » frappés, » dit sir Erskine Perry, juge suprême à Bombay, dans son *Introduction aux Mémoires de deux Hindous sur l'éducation anglaise*, « des monu- » ments nombreux de la sympathie manifestée » par les souverains indigènes et les riches de » toute caste, dès la plus haute antiquité et de- » puis l'Himalaya jusqu'au cap Comorin, pour » les besoins et l'agrément des pauvres voyageurs » que des motifs d'intérêt ou de religion appel- » lent d'un point de l'Hindoustan à l'autre, et » pour entrevoir dans ce simple fait une des cau- » ses les plus actives de la civilisation précoce de » l'Inde. »

Est-ce donc vraiment au nom de la civilisation que l'Angleterre revendique la possession

de l'Inde, ou bien seulement dans l'intérêt étroit et oppressif d'une compagnie de marchands, ou plutôt de dix-huit cents actionnaires, parmi lesquels on compte quatre cents femmes, qui se partagent annuellement les dépouilles de l'Inde?

QUELQUES DÉTAILS

Sur la prise de Delhi par les Anglais, et sur le ravitaillement de Lucknow.

Nous n'avons, pour éclairer nos investigations, que les bulletins du gouvernement anglais et les lettres des officiers anglais, par les Anglais seuls nous connaissons ce qui se passe dans l'Inde ; ils daignent publier l'acte d'accusation qu'ils lancent contre l'insurrection indienne, les récits des exécutions et des massacres auxquels ils se livrent avec des raffinements qu'ils comptent redoubler ; mais les bulletins et les correspondances ne s'accordent presque jamais

complétement ; ce qui est annoncé comme une vérité aujourd'hui, sera démenti demain ; il est donc impossible de faire de l'histoire avec de tels éléments, et les bulletins et les correspondances s'accordassent-ils, il faudrait encore posséder les bulletins et les documents indiens, pour écrire avec quelque vérité l'histoire de l'insurrection indienne.

Ce que nous devons chercher dans les factums anglais, c'est l'esprit apporté par les Anglais dans la lutte, le caractère qu'ils montrent au monde lorsqu'ils se trouvent en présence de l'application des grands principes d'humanité qu'ils affichent. Nous rapporterons donc quelques extraits des dernières nouvelles arrivées de Delhi et de Lucknow :

« Quand les Anglais ont pris possession de la » ville de Delhi, un spectacle d'horreur s'est pré- » senté. De toutes parts, on voyait des maisons » et des édifices en ruines, détruits par le bom-

» bardement ; les femmes et les enfants couraient » à droite et à gauche, poussant des cris de ter- » reur ; les Anglais et leurs alliés marchaient » entre les groupes des insurgés qui tenaient en- » core, et les tuaient jusqu'au dernier ! Des ci- » payes se sont jetés à leurs pieds, et avec des cris » d'angoisses, ont demandé : *pitié ! pitié !* Partout » des cris, partout la fusillade, partout le ton- » nerre du canon, partout du carnage ! Quelle » chose horrible, mon Dieu !

» Les femmes et les enfants ont été épargnés ; » mais quant aux cipayes, l'ordre du général com- » mandant en chef était : *Pas de quartier, car ce » sont des rebelles pris les armes à la main.* »

(*Correspondance de la* Patrie *du 15 novembre* 1857.)

Les gouvernements européens pourront se souvenir un jour, lorsque l'Angleterre viendra, au nom de l'humanité, s'interposer entre une

insurrection vaincue et un souverain vainqueur, que les rebelles pris les armes à la main ne méritent que la mort; et comme tout récemment elle a déclaré par l'organe de ses généraux qu'un gouvernement n'accorde pas de conditions à des insurgés qui veulent traiter de leur soumission, il faut en conclure que tout insurgé pris les armes à la main, ou sans armes, ne peut être épargné.

« Dans la bagarre, le roi de Delhi et ses fils se » sont sauvés, et les Anglais ont envoyé immé- » diatement à leur poursuite un détachement de » cavalerie, sous les ordres du capitaine Hodson. » Le jour suivant, le roi et la reine se sont livrés, » mais sous condition d'avoir la vie sauve. Le » capitaine Hodson a acquiescé à cette condition. » Le 22, Meerza Moghul et Mirza Kirza, les deux » fils du roi, et Mirza-Aboo Buser, son petit-fils, » ont été pris et immédiatement fusillés.

» On blâme hautement le capitaine Hodson

» d'avoir fait grâce de la vie au roi de Delhi et à
» sa femme, d'autant plus que le gouvernement
» avait donné l'ordre positif de ne pas traiter avec
» lui. Maintenant que va-t-on faire de ce roi ?
» Sans doute on le gardera en prison pour le reste
» de ses jours et on *confisquera sa pension.* Il a été
» pourtant pour très-peu de chose dans l'insur-
» rection : il s'est laissé mettre à sa tête par va-
» nité ; il a fait paraître de fort médiocres vers
» contre les Anglais ; il a fait frapper des pièces
» d'or portant d'un côté la devise : *le nom de la*
» *victoire est marqué sur cette pièce ;* et sur l'autre
» son nom : *Surraj-ood-deen shah Ghazee.* Il s'est
» promené quelquefois en triomphe dans Delhi,
» il a fait quelques proclamations contre les An-
» glais, et voilà tout. Tout cela a contribué fort
» peu, il faut en convenir, à la longue résistance
» de Delhi. »

Le capitaine Hodson est blâmé de n'avoir pas fait mettre à mort le vieux successeur des empe-

reurs Mogols, un vieillard de près de quatre-vingt-dix ans, dont le seul crime est de s'être laissé remettre une couronne sur la tête ; ils l'enfermeront dans une étroite prison, et les actionnaires de la Compagnie bénéficieront de la pension qu'ils lui payaient. Le capitaine Hodson a épargné la vie d'un vieillard, mais il a fait immédiatement fusiller les princes qui pouvaient compter pour l'avenir, et il a exposé leurs cadavres aux yeux du public dans le corps de garde de la police.

L'Angleterre a eu la fièvre de l'inquiétude pour ses possessions indiennes, elle a aujourd'hui la fièvre des massacres !..... elle conserve la fièvre de l'humanité pour encourager et consoler les peuples qui sont opprimés par d'autres puissances ; elle se réserve le monopole des sévérités implacables.

Les relations anglaises n'ont pas de termes assez méprisants pour parler des Hindous révoltés ; mais avec quelle tendresse elles caressent

ceux qui marchent sous ses drapeaux! leur barbarie est sublime, leur férocité est charmante :

« Les Goorkas qui ont rendu de très-grands »services devant Delhi, sont de très-petite taille »et d'une grande bravoure ; ils sont armés de »couteaux courbés qu'ils appellent *kookrees*. »Quand on leur donne l'ordre de charger, ils »font feu avec leurs fusils, puis il les jettent à »terre et fondent sur l'ennemi avec leurs cou»teaux. Ils sont très-acharnés contre les *Poorbeas* »(cipayes) et ils les tuent sans pitié. »

Ils tuent les cipayes, sans pitié!... quelle recommandation aux yeux de la Compagnie.

Nous avons dit que, les Anglais retournant vers les barbaries du moyen âge et de l'antiquité, établissaient des gradations dans la peine de mort, que leur imagination s'exerçait à lui donner des accompagnements qui peuvent être désignés sous le titre de : *Torture préalable.*

Comme nous n'avançons aucun fait dont nous n'administrions à l'instant la preuve, voici d'abord un paragraphe des correspondances de la *Patrie*, sous la date de Bombay, 18 octobre :

« La mort du général Neill est une grande » perte pour les Anglais. Il était un de leurs meil- » leurs officiers, et, en outre, il avait ce qu'ils de- » mandent par-dessus tout en ce moment, de » *l'énergie*. Il punissait avec une très-grande sé- » vérité les insurgés, faisait fusiller à l'instant » même tous ceux qui étaient pris les armes à la » main, *ou qui avaient notoirement combattu*. C'est » lui qui a inventé et appliqué un système de sup- » plice qui fait la plus grande horreur aux Hin- » dous : celui de les *polluer* avant de les exécuter. » Ainsi à Cawnpore, après avoir arrêté quelques » brahmines qui ont participé à l'horrible mas- » sacre des Anglais et des Anglaises ordonné par » Nana-Sahib, il les a fait laver le sang des vic- » times, ce qui est contraire aux prescriptions

» les plus sacrées de leur religion, puis il les a
» fait fusiller.

» Il a cru que c'était là un moyen de frapper
» les vivants d'une terreur beaucoup plus efficace
» que les simples fusillades. »

La réflexion est charmante et mérite d'être consignée, le supplice du *pal* frappe aussi les vivants d'une terreur plus efficace, et nous comprendrons difficilement qu'un général soit investi du droit d'inventer de nouveaux supplices. (*La Patrie* omet de dire que des soldats encourageaient à grands coups de fouets ces brahmines dans leur dégradant travail.)

Les temps barbares se signalent par les inventions de supplices; on les raffine, on veut les élever à la hauteur du crime qu'ils sont destinés à réprimer. On veut, comme le dit la correspondance et comme le voulait le général Neill, *frapper les vivants d'une terreur plus efficace.*

Mais il nous semble que le propre de la civili-

sation est, tout en conservant la peine de mort comme une triste nécessité, d'en supprimer les détails barbares. En effet, si la société croit utile à l'intérêt de tous le retranchement d'un membre coupable, elle le prive de la vie, mais elle ne le torture pas, elle ne lui fait pas enfreindre surtout les préceptes de sa religion, elle ne l'abandonne point au génie inventif des agents qui disposent de la force publique.

« Quant à Nana-Sahib, l'assassin de Cawnpore, » il n'est pas encore pris ; mais il n'y a pas deux » opinions sur le sort qu'il mérite, c'est la mort » la plus ignoble qui puisse être infligée. »

Quoique Nana-Sahib ne soit pas encore attaché *au poteau de la guerre* et qu'il ne soit pas encore pris, les *Sachems* et les guerriers armés du *tomahauk* délibèrent autour *du feu du conseil*, sur le genre de mort qu'ils lui réservent ; le scalpera-t-on ?..... ou suivra-t-on l'avis ingénieux du

Times, qui proposait de le frotter de graisse, de le conduire à Londres enfermé dans une cage de fer, et là, dans cette capitale *civilisée* de l'empire anglais, de le pendre, après toutefois l'avoir exposé aux regards de la foule, moyennant un schelling de droit par curieux, lequel schelling serait destiné au fonds de secours réuni par la *charité* publique pour les familles victimes de l'insurrection indienne?

Pour l'honneur de l'Angleterre, nous souhaiterions que ses journaux se fussent mis beaucoup moins en frais d'imagination !

RECTIFICATION.

Jusqu'à ce jour, les journaux anglais et les correspondances venues de l'Inde représentaient les cipayes insurgés comme des hordes de voleurs, pillant tout sur leur chemin, et ne cherchant dans l'insurrection qu'un moyen de s'enrichir par le brigandage ; les correspondances datées de Bombay, le 18 du mois dernier, rectifient ces assertions :

« On a dit que beaucoup de régiments indi-
» gènes se sont révoltés dans l'unique but de
» *looter* (piller) à leur aise. Cela *peut être* vrai
» pour quelques régiments, mais ce n'est pas

» vrai quant à ceux qui sont allés à Delhi, car,
» d'après les lettres que nous recevons de cette
» ville, ceux-là n'ont pas gardé leur *loot* pour eux-
» mêmes, mais l'ont déposé tout entier dans le
» trésor public. Ceci est un fait qui démontre que
» les insurgés, ou au moins une grande partie
» d'entre eux, ont pris les armes dans un autre
» but, et par conséquent ne se laisseront pas
» facilement décourager. »

WARREN-HASTINGS.

« Le rajah régnant de Benarès s'était tou-
» jours montré dévoué à la Compagnie ; mais
» révolté des exigences sordides d'Hastings, il
» résista ; le gouverneur général, s'inspirant
» de l'exemple de Cortez, osa, à la tête de quel-
» ques centaines de cipayes, arrêter le rajah au
» milieu de sa capitale, peuplée de cinq cent
» mille âmes. A cet attentat contre un souve-
» rain dont le gouvernement paternel avait mé-
» rité l'affection de son peuple, tout Benarès
» court aux armes ; le sang coule, deux compa-
» gnies de l'escorte d'Hastings sont massacrées ;
» le rajah s'échappe et se réfugie dans un fort,

» de l'autre côté du Gange. Hastings, en vou-
» lant le forcer dans cet asile, perd la moitié de
» sa troupe, et se voit forcé de se réfugier sur
» son propre territoire.

» A l'exaspération qui se répandit alors dans
» les campagnes et dans les villes relevant de
» Benarès, à l'appel plein de dignité que le
» rajah fit à tous les souverains, comme à tous
» les souvenirs de l'Inde, on eût pu croire que
» les Hindous savaient ce que signifient les mots
» de *patrie* et *indépendance*. Hélas! ces velléités
» d'honneur national passèrent comme un éclair.
» Le rajah, battu en rase campagne, poursuivi
» de retraite en retraite par Hastings, qui, de
» son chef, lui nomma un successeur, s'enfuit
» enfin dans les inaccessibles solitudes du Bun-
» delcund, laissant dans le fort de Bidgagur
» quelques membres de sa famille, parmi les-
» quels la veuve et la sœur de son père.

» Après le départ du malheureux rajah, le
» commandant de Bidgagur songea moins à

» prolonger sa défense qu'à obtenir une capi-
» tulation avantageuse aux princesses confiées
» à sa garde. Hastings, implacable, les traita
» avec la barbarie d'un *chef de chauffeurs*, et
» poussa le mépris des mœurs hindoues et de sa
» propre dignité, jusqu'à faire fouiller ces mal-
» heureuses, pour leur enlever leur argent et
» leurs bijoux.

» Il ne s'en tint pas là : il y avait aussi dans le
» royaume d'Aoude de riches douairières à dé-
» pouiller. La mère et la sœur du prince régnant,
» préfet docile de la Compagnie, avaient conservé
» des fiefs et amassé un trésor que la renommée
» enflait, selon l'usage de tous les pays. Convoi-
» tant cette proie facile, Hastings ordonne au
» nabab de dépouiller sa mère, et le force à
» assumer ainsi l'odieux de cet acte abominable.
» Sous un spécieux prétexte, la nécessité absolue
» d'assurer la solde d'une armée exigeante, on
» arrache 10 millions aux deux princesses. Mais,
» loin d'être satisfait, le résident anglais fait em-

» prisonner et mettre à la torture deux malheu-
» reux eunuques, intendants ou hommes de con-
» fiance des Begums. Pendant plus de six mois,
» la faim, les fers, les supplices corporels, furent
» employés contre ces pauvres vieillards, *et même*
» *contre les femmes* de la Zenanah (1), pour leur
» arracher non-seulement le secret des prétendus
» trésors de leurs maîtres, mais encore leur for-
» tune personnelle. Quand on leur eut extorqué
» leur dernière roupie et leur dernier bijou, on
» leur rendit la liberté (2). »

M. Parisot, article *Clive*, dans la *Biographie universelle*, parle des mêmes faits avec non moins d'indignation : « ... Comme il est cruel envers
» Cheit-Sing et la Zenanah de ce prince, dont il
» prend tous les trésors jusques aux joyaux des
» femmes qu'il laisse manquer de pain !

» Les habitants de la Zenanah, chose inouïe

(1) Zenanah-Harem.

(2) Extrait de l'*Inde contemporaine*, par F. de Lanoye.

» aux Indes, en franchirent les murs de déses-
» poir et remplirent les rues, les bazars, *famé-*
» *liques* et en haillons ; la soldatesque au service
» de la Compagnie les fit rentrer à coups de bâton
» dans leur demeure ! »

Ces faits et quarante-cinq autres de même nature amenèrent Hastings, comme accusé, à la barre du Parlement ; mais l'Inde fut encore sacrifiée à ses bourreaux, malgré la coalition de Pitt, de Fox, de Burke et de tous les grands orateurs de la chambre indignés : Hastings fut absous, que disons-nous, absous, il fut récompensé !... Un peu plus tard on lui donna le manteau de pair !...

Telle est la justice que l'Inde trouva dans le Parlement anglais, l'appui qu'elle reçut du gouvernement de la Grande-Bretagne, lorsqu'elle fit entendre ses justes doléances.

DE LA PROPRIÉTÉ DANS L'INDE.

« Les Anglais déjà maîtres d'une grande par-
» tie de l'Inde, partagèrent tout le Bengale en
» diverses parties de terrain. A chaque fraction,
» une somme permanente fut fixée comme impôt
» foncier ; ces lots furent alloués à des spécula-
» teurs qui s'obligèrent à payer au gouvernement
» la somme déterminée. Ces fermiers s'appellent
» *zémindars* (1) et les parties de terrain *zéminda-*
» *ries*. Tant que le zémindar paye la somme fixée
» pour sa zémindarie, il en conserve la jouissance,
» il la sous-loue en tout ou en plusieurs parties,
» il la vend et même il la lègue par testament ;
» mais s'il reste en arrière, le gouvernement le

(1) Nom persan composé de *zemin* (terre) et du verbe *avoir*.

» dépossède immédiatement. En vertu de ces dis-
» positions, les zémindars sont devenus de fait les
» maîtres des terres, et *leurs propriétaires primitifs*
» ont été réduits à l'état de travailleurs, *auxquels*
» *les zémindars ne laissent en définitif que* l'indis-
» pensable pour ne pas mourir de faim.

» Les zémindars sont en réalité plus que des
» propriétaires, ils sont de véritables seigneurs
» féodaux ; ils traitent les cultivateurs comme bon
» leur semble. Sans doute, il y a dans le pays des
» autorités civiles et des tribunaux de justice de-
» vant lesquels tout le monde est égal par la loi ;
» *mais ces garanties sont plus qu'illusoires.* Dans
» l'Inde, on achète autant de témoins qu'on en
» veut, au prix de deux ou trois francs. Or le
» puissant zémindar, quand il s'agit de compa-
» raître devant une cour, reste toujours triom-
» phant, eût-il commis n'importe quelle exaction
» ou crime.

» Un riche et respectable Espagnol qui, chassé
» de l'Amérique du Sud par l'insurrection, ex-

» ploitait une indigoterie au Bengale, me disait :
» *On parle de nos esclaves de Cuba, mais qu'est-ce*
» *que la misère de nos nègres comparée à celle des*
» *pauvres Indiens? Ces Indiens sont mes esclaves et*
» *les esclaves de mes domestiques, les esclaves du zé-*
» *mindar, les esclaves des employés du zémindar et les*
» *esclaves de leurs domestiques.*

» Je ferai observer, en passant, que les cipayes
» qui se sont révoltés sortent de ces troupeaux
» de malheureux esclaves des zémindars. »

(*L'Angleterre, la Chine et l'Inde*, par Don Sinibaldo de Mas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine d'Espagne, en Chine.)

CONCLUSION.

Les Anglais conserveront-ils l'Inde ? Je dois dire la vérité : je pense qu'ils la perdront tôt ou tard ; je dirai plus : j'ai la conviction que toutes les colonies sont destinées à être perdues. La nature veut *le gouvernement de la localité par la même localité.* Les Anglais parviendront très-probablement à étouffer la présente révolte ; mais les châtiments qu'ils ont déjà infligés aux mutins, et ceux qu'on infligera encore, *sans nombre ni pitié* (si l'on écoute les conseils des journaux de Londres), redoubleront la haine des Indiens. Ils ne considéreront jamais ceux

de leur race qui iront à l'échafaud que comme des victimes périssant pour l'indépendance de leur patrie, *et ils jureront de les venger.*

(*L'Angleterre, l'Inde et la Chine*, par Don Sinibaldo de Mas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine d'Espagne, en Chine.)

L'imprimeur recevait le *bon à tirer* de la dernière page de ces quelques feuilles, lorsque sont arrivés à Paris les horribles récits de la prise de Delhi. Nous les avons lus avec un profond chagrin; nous aurions voulu douter de leur authenticité, cela ne nous a pas été permis, et nous avons dû nous résigner à les accepter, non-seulement comme l'entraînement d'une colère qui, si elle n'était pas excusable, pouvait jusqu'à un certain point être comprise, mais nous avons été forcé de considérer les faits que rapportent ces récits comme l'exécution d'ordres froidement donnés par le gouvernement de la Compagnie des Indes lui-même.

Alors il nous a paru indispensable de trans-

crire ces lamentables narrations, dans un dernier chapitre auquel nous donnons le titre de *Conclusion.* Après avoir dit ce qui devait faire admettre, pour les Indiens accusés d'atroces assassinats, *les circonstances atténuantes*, nous ne pouvons nous taire le jour où le procès est vidé sans l'assistance de la justice.

Nous éprouvons une réelle douleur à changer notre rôle d'avocat en celui d'accusateur public, à déverser un blâme sur une nation amie, à stigmatiser des faits que la postérité qualifiera encore plus sévèrement que nous ne croyons devoir le faire. Ceux qui connaissent l'histoire de l'Inde attesteront de notre impartialité dans le choix que nous avons fait des reproches à adresser à la Compagnie des Indes; ils savent si nous nous sommes montré sévère, si nos preuves sont recueillies légèrement. Nous n'avons dit que ce qu'il fallait dire pour expliquer la révolte de l'Inde, pour *atténuer* les crimes commis par les cipayes, crimes que nous aussi

nous avons le droit d'attribuer à l'exaspération, fruit de plus d'un siècle de tyrannie odieuse, de tortures épouvantables, de misère et de froissement national.

Nous n'excusons pas les crimes, car nous ne sommes pas de ces profonds et implacables politiques, pour lesquels certains crimes sont un moyen auquel il faut avoir recours dans les occasions suprêmes; non, nous ne les excusons pas, nous flétrissons leurs auteurs, mais lorsqu'ils comparaissent devant le tribunal de l'opinion publique, nous voulons que ce soit la justice qui les juge, et non la colère; nous voulons, en un mot, des jugements, et nous réprouvons les massacres.

Si jamais *circonstances atténuantes* ont pu être reconnues en faveur d'un coupable, certes, l'Inde avait droit à cette justice; si nous comprenons la colère du soldat anglais, sans l'excuser cependant, il nous est licite de dire aussi que nous comprenons la colère et l'ef-

froyable révolte des Indiens. Nous avons fait connaître les motifs qui nous portent à la comprendre. Pendant plus d'un siècle, l'Angleterre a pressuré, froissé, opprimé l'Inde; elle l'a tellement méprisée, qu'elle n'a pas cru nécessaire d'être juste envers elle, et pendant plus d'un siècle aussi l'Inde a amassé en silence sa vengeance; pendant plus d'un siècle le *tigre* indien a eu la soif du sang, et lorsqu'il a pu étancher sa soif, il a été sans pitié pour ses oppresseurs, qui depuis plus d'un siècle étaient sans pitié et sans justice pour lui.

Après le récit que nous allons reproduire, on nous tiendra quitte désormais, nous l'espérons, de ces injures, de ces violences et de ces malédictions à l'adresse de Nana-Sahib; le *Times* cessera de le faire poser dans ses colonnes et d'invoquer contre lui des châtiments exceptionnels, car entre la civilisation et la barbarie nous ne saurions prononcer laquelle a plus de droits à l'épithète de *féroce*.

Le Globe publie les détails officiels suivants, en date de Delhi, le 17 septembre :

« Il a été laissé des richesses immenses en » ville. Toutes les rues que nous occupons ont » été abandonnées par les habitants. Le nombre » des cipayes tués dans tous les quartiers est très- » considérable. On a pris dans les fortifications » 55 canons, dans le magasin 171 ; total : 226. » On a trouvé une immense quantité de bombes » et de boulets, mais très-peu de poudre.

» 21 septembre. — La prise de la ville de » Delhi, du palais et du fort de Selimghur a été » complétée hier. Honneur à la noble armée » commandée par le major général Wilson ! Le » roi a été arrêté par un détachement de Sowars » sous les ordres du lieutenant Hodson, près le » Kootub, où l'on a trouvé aussi 4 canons. Les » rebelles qui se sont enfuis parlaient d'aller les » uns à Luknow, et les autres à Gwalior.

» Le choléra s'est déclaré dans la ville. Les

» corps morts et les carcasses d'animaux sont en » train d'être enlevés. Les exhalaisons fétides » dans quelques quartiers sont intolérables.

» Le capitaine Hodson a mis à mort les deux » fils du roi, Mirza-Mogul et Mirza-Kiza sultan, » et son petit-fils Mirza-Aboobukur. Les armes et » les éléphants, les voitures et les chevaux du » roi sont en notre pouvoir. Le lieutenant colo- » nel H.-P. Burn a été nommé gouverneur mi- » litaire de la ville de Delhi. Delhi offre le tableau » de la plus grande désolation; cette ville est » complétement abandonnée.

» *Tous les habitants de la ville qui s'y sont trouvés* » *au moment où nos troupes sont entrées ont été passés* » *par les armes*; le nombre en a été considérable. » Il y avait des maisons où quarante à cinquante » personnes se tenaient cachées. CE N'ÉTAIENT » PAS DES MUTINS, *mais des résidents qui ont* » *espéré le pardon;* ILS ONT ÉTÉ DÉSAPPOIN- » TÉS.

» La force des assiégeants disponible au

» moment de l'assaut était de 6,500 hommes
» d'infanterie, 1,000 de cavalerie, et 600 hom-
» mes d'artillerie européenne et indigène. Les
» opérations de la journée d'assaut ont été
» commandées par le général Nicholson, dont
» les excellentes dispositions ont été admirées
» de tous ; c'est lui qui a donné le signal de
» l'assaut et lancé les carabiniers.

» Le jour de l'assaut, nous avons eu 61 offi-
» ciers et 1,178 hommes tués ou blessés. Les
» maisons de Delhi sont des monceaux de rui-
» nes ; des richesses, des meubles précieux sont
» épars dans les rues.

» Dans la soirée du 21 septembre, le général
» Wilson a porté un toast à la reine Victoria,
» dans la grande salle de marbre blanc du
» palais de Dewar-i-Khur. Les braves Goorkas,
» composant la garde du général, ont accueilli
» ce toast avec enthousiasme. Le vieux roi est
» accompagné dans sa captivité par sa femme
» favorite, l'ornement du palais. »

Le journal *la Presse*, du 15 novembre, ajoute les réflexions suivantes :

« Nous venons de parcourir les longues cor-
» respondances de l'Inde que la dernière malle
» a apportées aux journaux anglais, et nous y
» avons trouvé la confirmation d'un fait vérita-
» blement affligeant, d'un de ces faits *qui déshо-*
» *norent une victoire remportée par des forces civili-*
» *sées*. Tous les habitants de la ville qui n'ont
» pas réussi à s'échapper, ont été passés par les
» armes, sans merci ; leur nombre a été consi-
» dérable ; lord Palmerston promettait, récem-
» ment, que les innocents seraient épargnés ;
» l'armée anglaise a exécuté tout le monde,
» et *les Anglais n'ont plus le droit de condamner*
» *Nana-Sahib*. »

Le *Journal des Débats* insère les bulletins de Delhi, sans réflexions, sans commentaires ; son

premier-Paris est consacré aux délibérations des divans des principautés danubiennes.

La Patrie passe sous silence les massacres commis par les Anglais, elle reproduit encore la version des premiers jours :

« Les femmes et les enfants ont été épar-
» gnés. »

Il y a un parti pris d'atténuation, de la part de certains organes de la presse, on ne veut pas ôter à l'Angleterre sa couronne usurpée de philanthropie, de protectrice des faibles et des opprimés; on veut enfin aussi peu dire la vérité que cela est possible.

Il ne faut pas condamner l'Angleterre, car on amoindrirait sa puissance d'exécuter l'Inde !

Mais malgré tant d'*amis bienveillants*, qui veulent épargner un reproche à l'Angleterre, la

phrase imprimée par le journal *la Presse*, restera : LES ANGLAIS N'ONT PLUS LE DROIT DE CONDAMNER NANA-SAHIB; ces paroles sont la condamnation de la Compagnie des Indes; elle peut désormais faucher l'Inde avec le glaive du meurtre, elle ne peut plus la punir avec l'épée de la justice !

La presse anglaise a perdu le droit de se répandre en injures et en accusations contre les *férocités* du roi *Bomba*, de prendre la parole pour son peuple qu'il opprime, après avoir applaudi aux massacres qui ont ensanglanté Delhi !...

Car, malgré les promesses de lord Palmerston, d'épargner les innocents, *tous les habitants de Delhi qui ont été découverts par les soldats ont été mis à mort!* Ce ne sont donc pas les assassins, les cipayes révoltés, que la Compagnie des Indes avait ordonné de tuer; c'était la population de Delhi, tout entière, qu'il s'agissait d'exterminer, pour *effrayer salutairement*, suivant les conseils de la presse anglaise, l'Inde soulevée, pour laisser

à la postérité la plus reculée un exemple terrible des vengeances de l'Angleterre.

« *Ce n'étaient pas des mutins !* » ajoute le correspondant du *Globe*, « *mais des résidents qui avaient espéré le pardon,* » et ils devaient, en effet, espérer, non pas le pardon, puisqu'ils n'étaient pas du nombre des mutins, mais la justice !..... La justice n'accompagne pas les armées de la Compagnie.

Puis vient cette horrible naïveté du correspondant : « ILS ONT ÉTÉ DÉSAPPOINTÉS ! »

Comment pourrions-nous qualifier ces quatre mots ; il faut vraiment espérer que celui qui les a écrits, n'en a pas compris la valeur !..... Une population égorgée est une population *désappointée ;* nous nous refusons à croire que *désappointés* soit une froide plaisanterie de l'écrivain.

Cependant la dépêche entière nous fait avancer de surprise en surprise, nous fait douter que nous possédions la plénitude de notre intelligence, nous nous demandons si nous avons

bien compris les faits qui nous sont racontés.

Le 21 septembre, la ville de Delhi est au pouvoir des Anglais, la population est égorgée ; nous ne parlons pas de ceux qui portaient les armes, mais des résidents, des résidents *non mutins ;* le roi est arrêté, ses deux fils et son petit-fils ont été mis à mort, le matin même, et leurs corps encore chauds sont exposés dans le bureau de la police, aux regards des curieux ; la peste est dans la ville et les maisons regorgent de cadavres, et les mourants ont encore des râles plaintifs, qui s'entendent comme les cris des oiseaux de nuit.

Au milieu de cet immense désastre, de ce deuil épouvantable, voyez-vous le général Wilson, dans la grande salle de marbre du palais hier encore occupé par les princes exposés en ce moment au bureau de la police, le voyez-vous *portant un toast* à la reine Victoria, et les braves Ghoorkas accueillant ce toast avec enthousiasme !

On croirait lire une page de notre historien Thierry, racontant le sac d'une ville gauloise par ces bandes de Germains barbares qui traversaient le grand fleuve du Rhin pour venir entamer l'empire romain.

Nous aussi dans un pays dont la conquête nous a été rude et difficile, nous avons rencontré un ennemi acharné, que nous ne voudrions pas poursuivre de nos récriminations, puisqu'il est couvert par la générosité de la France, mais dont nous sommes, cependant, obligés de parler; nous l'avons pris, teint du sang de nos soldats égorgés loin du champ de bataille; sa présence devait certes réveiller bien des colères dans les rangs de notre armée, inspirer des idées de vengeance..... il a traversé nos régiments et sa vie a été respectée; il est arrivé en France et les meurtres commis par ses ordres ont été oubliés; la France s'est souvenue seulement du courage et de l'indomptable persévérance de son ennemi, elle lui a tenu compte de ce qu'il avait révélé

de grandes qualités et elle a salué le vaincu.

Que pensait alors l'Angleterre de ce héros demi-barbare, a-t-elle songé un seul instant qu'il pût être mis hors la loi, parce qu'il avait fait égorger des soldats français prisonniers, l'a-t-elle nommé *un tigre à face humaine?*... Non! elle n'a eu pour lui que des paroles de sympathie, elle l'a entouré de son bienveillant intérêt et les plus grands seigneurs de l'Angleterre n'ont cessé de solliciter sa mise en liberté, jusqu'au jour où l'empereur Napoléon honora la civilisation de la France en honorant la grandeur sauvage de son ennemi.

Depuis vingt-sept ans, l'Arabe de l'Algérie a tenté plus d'une fois de secouer le joug de la France, ses tribus ont pris bien souvent les armes, elles ont souvent surpris nos postes militaires, elles ont assassiné beaucoup de nos officiers, avons-nous attaché les prisonniers que nous avons faits à la bouche de nos canons, les

avons-nous suspendus par centaines aux branches des arbres?....

Si la France avait eu à se reprocher un fait de ce genre, nous le demandons aux hommes impartiaux de l'Angleterre, que pensent-ils du mouvement d'indignation qui se serait alors manifesté dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne?

Lord Palmerston serait monté à la tribune du Parlement, et d'un accent profondément indigné, il aurait flétri en ces termes la barbarie française :

« C'est avec un sentiment douloureux que je » viens faire part à la nation anglaise des nou- » velles qui nous sont parvenues aujourd'hui de » l'Algérie; ces nouvelles sont de telle nature, » qu'elles blesseront, je n'en doute pas, toutes » les âmes honnêtes de notre pays. Une nation » aussi civilisée que la nôtre ne peut apprendre » sans se sentir pour ainsi dire blessée dans son

» honnêteté humaine, les horreurs commises par
» une nation voisine, et que nous nous étions ac-
» coutumés à considérer comme une alliée,
» comme une amie !

» Quel que soit le regret que j'éprouve en dé-
» nonçant la France au grand tribunal de l'hu-
» manité, je pense, comme Anglais et comme
» ministre d'un empire chrétien, devoir le faire
» pour n'avoir point à supporter la complicité
» du silence. »

Et si nous avions eu à nous reprocher l'égorgement de non-combattants, si nous en avions fait *des désappointés*, suivant l'expression du correspondant *du Globe*, quelle eût été l'indignation de l'Angleterre ?

P. S. Nous étions injuste envers le journal *la Patrie*, en disant que depuis les massacres

de Delhi, il gardait le silence sur les affaires de l'Inde ; voici ce que nous trouvons dans son numéro du mardi 17 novembre :

« ANGLETERRE. — *La Société pour la propaga-*
» *tion de l'Évangile* a résolu de tenir un meeting
» public, aussitôt que cela se pourra, afin, dit
» le *Daily-News*, d'aider à la propagation et à la
» consolidation de la mission dans les Indes. »

!!!!!!!!!!!!

FIN.

TABLE

Pages

AVANT-PROPOS. 5
I. 9
II. 35
III. 39
IV. 49
V. 59

PIÈCES A CONSULTER.

Opinion de l'amiral Napier sur la condition du cultivateur hindou et sur le gouvernement de la Compagnie des Indes. 67
Opinion de M. Bright sur la condition du paysan du Bengale et sur l'administration de la Compagnie des Indes. 71
Appréciation de la population indigène par le comte Edward Warrens, ancien officier de l'armée des Indes. 75
Opinion de M. Jones dans la séance des propriétaires des fonds de l'Inde, le 25 septembre dernier. 80
Causes de l'insurrection de l'Inde suivant le *Standard*. . 83
Lettre de Madras du 10 juillet 1857, publiée en France le 26 août suivant, et rapportée en entier par M. F. Billot dans sa brochure *sur l'Inde, l'Angleterre et la France*. 84
Extrait des journaux. 86
Bonne foi de la Compagnie des Indes envers les princes

Pages
indigènes 90
Opinion de sir Th. Munro, ancien gouverneur général des Indes sur les cipayes. 91
Opinion de M. Anquetil-Duperron sur les relations des Anglais avec les princes hindous. 95
Prise de Radjpouri sur le Sidi ainsi que de la forteresse de Surate par les Anglais. 98
Rapport du comité nommé par le Parlement britannique pour les affaires de l'Inde. M. Dandas, lord avocat d'Écosse, rapporteur. 101
Résolution adoptée le 28 mai 1782 par la Chambre des Communes. 107
Pétitions indigènes. 110
Discours de Rajersdersall. 117
Dernières nouvelles 121
Quelques détails sur la prise de Delhi par les Anglais et sur le ravitaillement de Lucknow. 140
Rectification 151
Warem-Hastings 153
De la propriété dans l'Inde. 158
Conclusion. 161

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Typ. Wittersheim, rue Montmorency, 8.